



**INVENTAIRE PATRIMONIAL
DE LA MRC DE DRUMMOND**

**RAPPORT ET ANALYSE
Municipalité de Durham-Sud**



**MRC DE DRUMMOND
NOVEMBRE 2011**

**Par
Jocelyn Proulx**

TABLE DES MATIÈRES

1-Introduction.....	4
1.1-Contexte favorable pour la réalisation d'un inventaire patrimonial	
1.2-Étapes de réalisation de l'inventaire patrimonial	
1.3-Disposition des informations sur la fiche électronique et sur la fiche imprimée	
2-Inventaire patrimonial de Durham-Sud.....	8
2.1-Histoire	
2.2-Les bâtiments principaux et secondaires	
2.2.1-Le bâtiment principal	
-Section « identification du bien »	
-Section « revêtement actuel »	
-Section « ouvertures »	
-Section « toit »	
-Section « détails architecturaux »	
-Section « éléments patrimoniaux et photo ancienne »	
-Section « protection et distinction »	
2.2.2-Le bâtiment secondaire	
2.3-Les cimetières	
-Section « identification du bien »	
-Section « description »	
-Section « protection et distinction »	
2.4-Les croix de chemin et calvaires	
-Section « identification du bien »	
-Section « description »	
-Section « protection et distinction »	
2.5-Les paysages et points de vue	
-Section « identification du bien »	
-Section « description »	
-Section « évolution du paysage »	
-Section « protection et distinction »	
2.6-Les ponts	
-Section « identification du bien »	
-Section « description »	

-Section « protection et distinction »

3-Cartographie, géoréférencement et gestion des données.....	39
4-Règlementation et protection.....	40
4.1-Outils de réglementation et de protection	
4.2-Biens patrimoniaux reconnus et protégés	
4.3-Utilisation des données de l'inventaire	
5-Actions et stratégies en matière de patrimoine.....	42
5.1-Sensibilisation	
5.2-Expertise et ressources	
5.3-Aide financière	
5.4-Mise en valeur	
6-Conclusion et remerciements.....	45
7-Bibliographie.....	47

1 – Introduction

En 2004, la MRC de Drummond adoptait sa première politique culturelle à la suite de la réalisation d'un portrait des différents secteurs d'activités culturelles du territoire. Parmi les orientations du secteur du patrimoine, la Politique culturelle mentionne l'importance d'assurer la connaissance des richesses patrimoniales de la MRC et, parmi les objectifs poursuivis, on souhaite réaliser un inventaire exhaustif de ces différents biens. En assurant une connaissance adéquate des richesses patrimoniales, les municipalités et la MRC seront en mesure de mieux intervenir dans ce domaine. Le présent document se veut d'ailleurs un outil d'analyse qui permettra d'orienter plusieurs actions futures touchant au patrimoine.

1.1 - Contexte favorable pour la réalisation d'un inventaire patrimonial

La Ville de Drummondville possédait déjà un inventaire architectural de près de 850 fiches. Elle a développé une solide expertise en la matière grâce au travail de la Corporation Rues principales Drummondville. À la suite de la fusion des municipalités de Saint-Charles-de-Drummond, Saint-Nicéphore et Saint-Joachim-de-Courval avec Drummondville en 2004, cette dernière se retrouvait avec des secteurs où il n'y avait pas eu d'inventaire architectural. Il en était de même pour les municipalités rurales de la MRC de Drummond.

Au même moment, la MRC adoptait un plan d'action triennal en culture découlant de la Politique culturelle. Ce plan prévoyait une série d'actions visant à connaître et à mettre en valeur le patrimoine.

À partir de janvier 2006, la MRC de Drummond, en collaboration avec François Varin, directeur de la Fondation Rues principales à Québec, a entrepris des rencontres avec, dans un premier temps, les élus et les membres de comités consultatifs d'urbanisme (janvier 2006) et, ensuite, avec les citoyens (mars 2006), afin de les sensibiliser à développer de bonnes approches en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine. Ces rencontres, qui s'adressaient uniquement au milieu rural, ont permis également de présenter les actions prévues par la MRC dans ce domaine, dont le projet d'inventaire.

Un inventaire sommaire visant à repérer des biens patrimoniaux d'intérêt a été réalisé en 2005 et au début de 2006. Plus de 600 éléments ont alors été répertoriés. Ces deux exercices ont confirmé le potentiel d'un inventaire patrimonial de même que l'intérêt des municipalités et des citoyens à aller de l'avant avec un tel projet. Pour réaliser celui-ci, évalué à 75 000 \$, la MRC de Drummond a pu bénéficier d'une aide financière du Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond ainsi que du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dans le cadre d'une entente de développement culturel.

1.2 - Étapes de réalisation de l'inventaire patrimonial

L'inventaire a débuté en 2008 par des rencontres avec les élus municipaux et les propriétaires de bâtiments anciens. Cette étape importante visait à informer la population du projet et à susciter sa participation active, qu'il s'agisse de fournir des informations historiques et des photos anciennes sur un bien patrimonial ou d'être des personnes-ressources dans le cadre de nos différents travaux

de recherche. C'est à la Société d'histoire de Drummond qu'a été confié le volet important de la recherche historique.

Une autre étape a aussi été franchie, soit celle de créer un logiciel d'inventaire qui serait à la fine pointe de la technologie et qui permettrait d'intégrer les nouveaux développements dans le secteur du patrimoine, notamment en ce qui a trait aux types de patrimoine qui pourraient être ajoutés dans la Loi sur les biens culturels. Celle-ci fait présentement l'objet d'une révision.

La MRC s'est donc associée à la Corporation Rues principales de Drummondville afin de développer un outil d'inventaire souple et efficace appelé Minesko. Rappelons que la Corporation avait réalisé, au début des années 1990, des fiches d'inventaire et un logiciel afin d'y compiler les données. Compte tenu de l'évolution technologique, ces ressources s'avéraient toutefois de moins en moins pratiques.

Parmi les caractéristiques du nouveau logiciel appelé Minesko, on retrouve d'abord une plateforme multifiche permettant de répertorier différents types de patrimoine, soit des bâtiments principaux et secondaires, des croix de chemin et calvaires, des cimetières, des paysages et points de vue ainsi que des ponts. Minesko offre également la possibilité d'intégrer éventuellement d'autres types de patrimoine tel le patrimoine vivant. Une autre caractéristique consiste à pouvoir faire le travail « terrain » directement sur un ordinateur portable plutôt que sur des fiches papier que l'on transfère ensuite. Le logiciel a aussi été conçu avec un lexique imagé, évitant tout recours au papier dans le cadre du travail de prise d'inventaire sur le terrain. Enfin, puisqu'il s'agit d'un logiciel conçu avec Access de Windows, il permet de faire de nombreuses requêtes et analyses statistiques comme on le verra plus loin dans ce document.

À l'aide de Minesko, l'inventaire patrimonial s'est poursuivi à l'été 2009 par la prise de la majorité des photos et par la collecte des renseignements sur les biens patrimoniaux. Pour ce faire, la MRC a embauché deux étudiants qui ont sillonné les 17 villages de la MRC et les trois secteurs fusionnés à Drummondville. Des informations historiques provenant de la Société d'histoire de Drummond, des propriétaires des biens concernés et d'autres personnes ont ensuite été colligées afin d'être intégrées dans l'inventaire au début de l'année 2010.

Une autre étape importante a été d'évaluer l'état et l'intérêt patrimonial de chacun des bâtiments répertoriés. Le mandat a été réalisé par les architectes Robert Pelletier et Caroline Boies, de la firme Demers-Pelletier Architectes de Drummondville. Ces derniers ont ainsi déterminé le style de chaque bâtiment et son intérêt patrimonial. Ils ont émis quelques recommandations quant aux interventions à faire et ont déterminé la valeur patrimoniale grâce à une cote attribuée à chaque bâtiment.

Des cartes géoréférencées ont aussi été développées par l'Agence de géomatique du Centre-du-Québec à la fin de l'année 2010. Chaque bien patrimonial, que ce soit un bâtiment, un cimetière, une croix de chemin, un paysage ou un pont, est positionné sur une carte présentant le territoire de la municipalité. Les cartes sont intégrées aux outils de géomatique municipaux et pourront être consultées par chaque municipalité.

L'intégration des données dans les outils de gestion du territoire de la MRC, comme le rôle foncier et la matrice graphique, permet, par exemple, de faire apparaître une infobulle dès que le curseur de la souris passe au-dessus d'un lot contenant un bien patrimonial répertorié.

Enfin, la dernière étape de l'inventaire a consisté à envoyer la fiche d'inventaire à chaque propriétaire par la poste à l'automne 2010 et en janvier 2011. L'envoi des fiches visait deux buts précis. Comme le risque d'erreur dans un exercice semblable est élevé, nous avons d'abord sollicité l'aide des propriétaires pour nous assurer que les données se trouvant sur les fiches étaient conformes et à jour. Nous leur demandions de vérifier tous les renseignements y apparaissant et de nous signaler les inexactitudes. Nous les invitons également à nous fournir des informations historiques et des photos anciennes afin de bonifier le contenu des fiches. Cette étape avait comme autre but de sensibiliser les propriétaires de biens patrimoniaux. La réponse a été très positive et de nouvelles données et photos ont pu ainsi être intégrées à l'inventaire.

1.3 - Disposition des informations sur la fiche électronique et sur la fiche d'inventaire imprimée

Fiche électronique

De façon générale, la fiche électronique est composée de trois fenêtres et d'une quatrième qui présente l'ensemble des photos associées au bien répertorié en remplaçant la section de droite (voir images ci-dessous). Parmi les types de photo, on retrouve des photos du bien prises sous différents angles, des photos en plan rapproché de certains détails, des photos anciennes, des documents légaux, des plans et cartes ainsi que toute image qu'on peut numériser en format JPG. À ce sujet, une application permet de réduire le poids des photos et ainsi d'alléger le poids total de l'inventaire.

Le logiciel nous permet d'identifier et de décrire de façon sommaire jusqu'à trois bâtiments secondaires différents sur la fiche du bâtiment principal. Il est à noter que, lorsqu'un bâtiment secondaire avait un intérêt patrimonial mais que le bâtiment principal n'en avait pas, nous l'avons répertorié à titre de bâtiment principal.

Fiche imprimée

Les fiches imprimées présentent les informations relatives à chaque type de bien, regroupées en différentes sections que nous avons tenté d'uniformiser le plus possible.

Tous les éléments répertoriés possèdent une section d'**identification du bien**. On y indique de quel **type** de bien il s'agit, le **nom** que l'on donne à ce bien, le numéro de **matricule** (sauf dans le cas des paysages et des ponts), le numéro de **lot** et les **coordonnées complètes** du bien répertorié. Dans le cas d'une croix de chemin, d'un paysage ou d'un pont, on indique les coordonnées GPS qui permettent de localiser plus facilement ce type de bien.

Parmi les autres informations liées à l'identification du bien, on retrouve, pour les bâtiments, certaines caractéristiques générales de type nominal. Ce sont la distance de la **marge avant**, la hauteur du **niveau du rez-de-chaussée**, la **largeur** du bâtiment en façade ainsi que le **nombre d'étages** du bâtiment. Il est à noter que plusieurs de ces informations n'ont pas été complétées puisque cela demanderait d'effectuer des relevés sur le terrain. L'**utilisation actuelle** peut également être indiquée.

La section suivante de la fiche permet d'y inscrire des **commentaires historiques**. Grâce aux recherches effectuées par la Société d'histoire de Drummond et aux entrevues faites avec des personnes-ressources dans les différentes municipalités, chaque bien répertorié peut être décrit d'un point de vue historique. On y mentionne, par exemple, des noms d'anciens propriétaires, des usages antérieurs du bâtiment, des événements ou des personnages associés à ce bien et toute autre information pertinente. Dans cette même section, on retrouve une **photo actuelle** du bien. Rappelons que la majorité des photos ont été prises à l'été 2009, mais que certaines ont été remplacées par des images plus récentes à la suite de travaux qui en ont changé l'aspect visuel.

Les coordonnées complètes du ou des **propriétaires** sont intégrées dans la fiche et, grâce au logiciel Minesko, il est possible de créer des étiquettes afin d'effectuer des envois postaux. Il est à noter que l'adresse du propriétaire n'est pas nécessairement celle du bien patrimonial et que, pour des raisons évidentes, la fiche des paysages et points de vue n'a pas cette section.

La section suivante des différentes fiches est appelée **description**. Elle permet d'établir de façon précise et détaillée les différents éléments qui forgent la valeur et l'intérêt patrimonial du bien. Toutefois, pour la fiche d'un bâtiment principal, la section **description** cède sa place à plusieurs sections qui explorent les composantes suivantes : **revêtement actuel, ouvertures, toit, détails architecturaux** de même qu'**éléments patrimoniaux et photo ancienne**.

Aussi, dans la section **description** (cimetière, pont, croix de chemin et calvaire, paysage et point de vue) et la section **éléments patrimoniaux et photo ancienne** (bâtiment), on retrouve trois cases pour identifier ce qu'il y a de différent sur un bien patrimonial par rapport à son état d'origine. La case **altérations** permet d'indiquer les modifications qui ont été apportées et qui ont, par le fait même, changé la nature de certains éléments caractéristiques d'un bien. Pour un bâtiment, on mentionnera, par exemple, que les ouvertures ont été agrandies ou que l'emplacement d'une porte a été changé. Dans la case **disparition**, on indiquera les éléments qu'on sait présents à une époque donnée, mais qu'on ne retrouve plus aujourd'hui. Enfin, la case **ajouts** offre la possibilité de faire une liste des éléments qui ont été ajoutés au fil du temps et qu'on sait absents à l'origine, par exemple l'ajout d'une véranda ou d'éléments décoratifs.

Trois onglets liés à l'analyse patrimoniale ont été intégrés à chacun des types de fiche, bien que, pour le moment, seuls les bâtiments aient des informations colligées dans ces onglets. Ils se trouvent dans la section **description** pour les cimetières, les croix de chemin ou les paysages, ou dans la section **éléments patrimoniaux** pour les bâtiments et les ponts. Il s'agit tout d'abord de l'**intérêt patrimonial** qui ressort avec l'analyse des caractéristiques propres à chaque bien et qui permet de faire ressortir les éléments qui contribuent à créer l'intérêt patrimonial de celui-ci. Parmi les éléments considérés, on retrouve son ancienneté, les personnages et les faits historiques qui y sont associés, sa rareté, les éléments architecturaux et ornementaux d'intérêt, son emplacement géographique, son environnement, etc. L'**état d'authenticité** d'un bien patrimonial se détermine en fonction du nombre d'éléments et de caractéristiques conservés par rapport à son origine. Il peut arriver que plusieurs interventions et ajouts aient été faits, mais sans lien avec son origine, ce qui diminue d'autant l'authenticité. Un onglet intitulé **recommandations** permet, comme son nom l'indique, d'émettre des recommandations quant aux interventions à effectuer et d'identifier les éléments sur lesquels on devrait porter une attention particulière afin de conserver la valeur patrimoniale du bien.

La dernière section de la fiche est intitulée **protection et distinction**. Elle est utilisée pour indiquer les différents statuts de protection dont un bien patrimonial peut faire l'objet. Pour une protection selon la Loi sur les biens culturels du Québec, on parlera de **statut de protection** et pour une protection selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, on parlera d'**autres types de protection**. Notons qu'il peut alors s'agir de statuts municipal, provincial ou de MRC (schéma d'aménagement). On retrouve également dans cette section des informations sur les prix et distinctions qu'a pu recevoir le bien inventorié.

2 – Inventaire patrimonial de Durham-Sud

La prochaine partie de ce rapport est consacrée à une analyse statistique des données recueillies dans le cadre de l'inventaire. Nous reprenons ici les différentes sections relatives à la fiche d'inventaire avec des les statistiques relatives à la municipalité de Durham-Sud. Nous indiquons également, à titre comparatif, les statistiques relatives à l'ensemble de la MRC. Il est à noter que l'analyse est précédée d'un texte historique permettant de comprendre le développement des territoires municipaux en fonctions de différents facteurs que ce soit en terme de ressources naturelles ou encore de moyen de transport. Nous croyons que le texte historique amène une meilleure compréhension de la présence actuelle des différents biens patrimoniaux répertoriés.

2.1 - Histoire

Érection canonique : 30 septembre 1863 (paroisse de Saint-Fulgence)

Érection civile : 19 décembre 1863

Origine du nom : C'est en 1792 que le canton a reçu le nom de Durham qui rappelle aux Loyalistes le canton et la ville du même nom en Angleterre. Un lien avec John George Lambton (Lord Durham) et son célèbre rapport Durham ne peut être tracé puisque le rapport est terminé seulement en 1839¹.

Les pionniers

Les premiers propriétaires de lots dans le canton de Durham ont obtenu leurs titres en 1802 et c'est d'abord la partie nord qui est défrichée². Les premiers Eurocanadiens qui se sont installés à Durham sont William Cross et sa femme Phinela Latting, des Loyalistes. Ils sont arrivés par canot sur la rivière en provenance de Sherbrooke ou de Lennoxville vers 1801³.

Au cours de la période de 1815 à 1820, plusieurs soldats loyalistes ont quitté les cantons de Grantham et de Wickham afin de s'établir à Durham en raison de ses « terres hautes et fécondes ». À cette époque, les anglophones tentent de conserver leur supériorité numérique et les Irlandais sont nombreux à Durham. Toutefois la réputation des terres fertiles et des pâturages de Durham fait son chemin et encourage plusieurs colons francophones de la Baie et de Nicolet à venir s'installer dans ce canton⁴.

¹ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, Sherbrooke, Éditions Louis Bilodeau & Fils Ltée, 1990, p.11.

² Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 12.

³ Joseph-Charles Saint-Amant, *Un coin des Cantons de l'Est*, Drummondville, La Parole, 1932, p. 106-107.

⁴ J.-C. St-Amant, *Un coin des Cantons...*, p. 112, 115-116, 133 et 137.

La famille de Fulgence Préfontaine, arrivée le 21 octobre 1854, figure parmi les pionnières de Durham-Sud. Fulgence Préfontaine a été le premier marchand général et il a occupé les fonctions de maître de poste, de maire et de marguillier de la paroisse. Il est à noter que le bureau de poste de Durham-Sud a vu passer trois générations de Préfontaine en tant que maître de poste, sur une période de 101 ans, soit de 1871 à 1972 dans la maison de Fulgence Préfontaine⁵.

La vie religieuse

La première mission du canton de Durham a été celle de Saint-Pierre-de-Wickham. Par la suite, on a utilisé la maison de Fulgence Préfontaine comme lieu de culte jusqu'à la construction de la première chapelle en 1862. C'est dix ans plus tard que les paroissiens obtiennent leur première église alors que l'ancienne chapelle est transformée en maison d'école. La paroisse a pris le nom de Saint-Fulgence afin de souligner l'implication remarquable de Fulgence Préfontaine au sein de la vie paroissiale. Ce pionnier a également donné le terrain pour l'érection de la chapelle⁶.

Les protestants avaient aussi leur temple religieux avec l'église méthodiste Wesleyan construite en 1862. Ce lieu de culte est devenu l'Église Unie de South Durham en 1925 après la fondation de l'Église Unie du Canada qui regroupe plusieurs dénominations protestantes⁷.

Une autre chapelle méthodiste se trouve à Lisgar. Elle est démolie et une partie de son bois est utilisé pour la construction de la nouvelle église. Cette dernière est vendue en 1962 pour devenir la salle de réunion des paroissiens d'Ulverton⁸.

Enfin, l'église anglicane « Durham Station » ou St. James entre en service en 1872. De style gothique, ses plans sont basés sur l'église St. Mary's de l'île d'Orléans. Cette église est démolie en 1897 et remplacée par une église plus petite et plus chaleureuse. En 1925, elle a reçu les vitraux et les fonts baptismaux de l'église St. Paul's de L'Avenir qui est désormais fermée⁹.

L'éducation

En 1895, il y a huit écoles à l'intérieur des limites de la municipalité. Entre 1900 et 1912, on dénombre quatre écoles françaises dont une située au village et une autre à Danby. Durham-Sud a accueilli trois sœurs de l'Assomption dans les années 1912-1913 qui enseignent à l'école de bois de trois étages qui se trouve en face de l'église Saint-Fulgence¹⁰.

Lors de la création d'un nouvel arrondissement en 1922, madame Hormidas Beaudoin (Alice Proulx) a enseigné aux enfants dans sa propre maison pendant quatre mois pour la somme de 60\$. Elle a également enseigné à la maison d'école numéro deux du village¹¹.

⁵ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 504.

⁶ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 14 et 86-88.

⁷ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 111-113.

⁸ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 116.

⁹ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 129 et Rodney A. Clark, *Our Saints and our Stories. A History of the Churches in the Greater Parish of St. Francis of Assisi*, p. 11-12.

¹⁰ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 133-134 et Refonte cadastrale de 1895, Bureau de la Publicité et des Droits

¹¹ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 135.

En 1953, une nouvelle école plus grande est érigée au village ce qui annonce le début de la centralisation des élèves. Dès 1958, une deuxième école, nommée Collège Sacré-Cœur, est construite en brique moyennant la somme de 58 000\$. Avec les deux écoles situées en face de l'église, la centralisation des élèves au village est maintenant bien établie¹².

D'autre part, les pionniers anglophones de la région se sont aussi rapidement souciés de l'éducation de leur progéniture. Une lettre de Simon Stevens fils (1821-1907) témoigne qu'en 1827 ou bien en 1828, un hangar pour les animaux est transformé en école¹³.

Les écoles anglaises sont centralisées dès 1939 avec l'agrandissement de l'école « Model » située au village. Le nom de l'école est alors changé pour devenir « South Durham Consolidated School ». La baisse du nombre d'élèves anglophones a entraîné la fermeture de cette école en 1958 et les élèves doivent se rendre du côté de Richmond. Il y a eu au moins huit écoles de rang anglophones¹⁴.

Les moyens de transport

La construction de la ligne de chemin de fer reliant Durham à d'autres centres s'est réalisée par section. D'abord, le premier tronçon terminé est celui de Longueuil-Saint-Hyacinthe et il entre en fonction en décembre 1848. Ensuite, c'est la section passant par Durham, soit la ligne Saint-Hyacinthe-Richmond, qui est achevée à l'automne 1851. Enfin, la dernière partie reliant Richmond-Sherbrooke est venue compléter la ligne en 1852. C'est d'abord la compagnie St. Lawrence and Atlantic qui a débuté les travaux de la première section. Ensuite cette compagnie s'est regroupée avec d'autres entreprises ferroviaires pour créer la compagnie de « Chemin de fer du Grand Tronc »¹⁵.

Il y a eu trois stations sur le territoire du canton de Durham. D'abord, la « Durham Station » est située dans le 12^e rang (lot 1063) dans les années 1851-1854. Après la construction de la deuxième station sur le 10^e rang, celle-ci a pris le nom de « Old Durham Station » jusqu'en 1871. Le conseil municipal a demandé l'érection d'un bureau de poste du nom de Blakeville près de cette station puisqu'il y a alors plusieurs familles de Blake habitant cette agglomération. Toutefois, c'est sous le nom de Danby que le bureau de poste est construit. La station a adopté le même vocable et ce, jusqu'en 1961 avant d'être démolie en 1964. La deuxième station, appelée « New Durham », est en service dès 1854. Son nom a changé en 1878 pour celui de « South Durham » avant que la station ne ferme. Cette gare a été déménagée à plusieurs reprises et elle est maintenant située sur un terrain privé à Melbourne. Le propriétaire actuel a rénové la gare et il a conservé plusieurs documents d'archives à l'intérieur du bâtiment. Enfin, la troisième station porte le nom de Lisgar, en l'honneur du deuxième gouverneur général du Canada en poste de 1868 à 1872. Cette station située dans le 9^e rang a cessé ses activités en 1952 et elle est démolie en 1963¹⁶.

¹² Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 139.

¹³ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 167.

¹⁴ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 167, 169 et 172.

¹⁵ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 175 et 177.

¹⁶ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 178-180.

L'économie

Au début de la colonisation, la potasse¹⁷ s'est révélée comme la première source de revenus. Les colons l'expédient eux-mêmes en direction de Montréal et de Trois-Rivières avant que des marchands, comme Fulgence Préfontaine, se chargent de faire transporter la potasse par train dans les années 1860¹⁸.

C'est l'abondance de gravier sur le territoire de Durham-Sud qui a donné la prépondérance à cette agglomération comme « pivot de la municipalité » à la place de Danby ou Lisgar. Cette ressource est utilisée pour « l'amélioration » et le « relevage » des chemins de fer. Le gravier de Durham-Sud a aussi servi à la construction des piliers du pont Jacques-Cartier. Une autre mine de gravier est mise en fonction dans le 9^e rang (lot 11) par la Bonner Sand Co. au début du 20^e siècle. Ces mines ont donné beaucoup de travail aux résidants de Durham-Sud avant la mécanisation et l'utilisation de pelles. L'industrie du gravier est délaissée même si cette activité a marqué la vie économique pendant 80 ans (1865-1945)¹⁹. Les rails menant aux mines sont retirés quelques années plus tard.

En 1864, la Bark Extract Co. est venue contribuer à l'économie de Durham-Sud. Située sur le 10^e rang, cette industrie utilise l'écorce de pruche pour la transformer en tanin, matériel utilisé pour la fabrication du cuir. Après 20 ans d'activités, l'épuisement de la pruche sur le territoire a engendré le départ de cette compagnie²⁰.

L'industrie du bois a été prospère et elle a créé bon nombre d'emplois. Il y a toujours eu une ou des industries de bois d'œuvre à proximité des stations de chemin de fer. Plusieurs moulins à scie se sont établis sur le territoire par exemple ceux de MM. Millar sur le 10^e rang, de Noël Péloquin à l'angle du 10^e rang et de la route McGiveney, d'Anthony Curotte et d'un certain M. White près de l'étang Wilson²¹.

L'agriculture a également occupé une place importante dans l'économie de Durham-Sud. Dès 1865, les agriculteurs participent à la foire de L'Avenir. En outre, le notaire St-Amant a mentionné que les animaux de boucherie, surtout la race Durham, fut une industrie rentable de la région grâce à l'exportation vers les États-Unis. L'apogée de ce commerce se situe dans les années 1850²².

L'industrie laitière est grandement favorisée par le train qui transporte les bidons de lait jusqu'à Montréal tous les matins. La production laitière représente toujours une part importante de l'économie à la fin du 20^e siècle. La production de fromage a déjà joué un rôle essentiel notamment en 1920 où la production atteint 48 295 livres et génère des revenus de 9935, 61\$. Le dernier fromager de Durham-Sud est Georges Desfossés en 1948. En 1920, la fromagerie de

¹⁷ La potasse est fabriquée avec les cendres provenant d'arbres brûlés et elle est utilisée dans la fabrication du verre. Cette industrie est très importante lors du défrichement des terres par les colons. Voir Townshippers' Association, « Commerce de la potasse », [En ligne] <http://www.townshippersheritage.com/FR/Hist/Pionnier/potasse.html>, page consultée le 21 septembre 2009.

¹⁸ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 48.

¹⁹ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 46-48.

²⁰ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 49.

²¹ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 49 et 51-52.

²² Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 59 et J.-C. St-Amant, *Un coin des Cantons...*, p. 138.

Siméon Deslauriers s'est spécialisée dans la production du beurre et elle a acquis une grande réputation avant de devenir une crèmerie. Dès 1943, les locaux de cette industrie sont déplacés dans un nouvel emplacement fait de blocs de béton pour s'adapter à la demande et produire de la poudre de lait. La crèmerie a besoin de 400 producteurs ayant pour rôle de fournir le lait nécessaire au soutien de la production qui fonctionne 24 heures par jour. Afin d'éliminer la concurrence, cette crèmerie est achetée en 1972 par la Coopérative agricole de Saint-Germain. À partir de ce moment, le lait des producteurs de Durham-Sud est transporté à Saint-Germain, Granby, Sherbrooke ou dans d'autres municipalités²³.

Le village et Lisgar

En 1878, le village de Durham-Sud compte une gare, sept marchands et cinq forgerons. Il y a également un hôtel de ville et deux écoles en 1895. Un moulin à scie est en fonction au moins à partir des années 1950. Malheureusement, le village de Durham-Sud est ravagé par les flammes le 21 avril 1941 et plusieurs bâtiments disparaissent. La propagation du feu s'est faite de la cheminée d'Eudore Côté à l'hôtel de ville jusqu'aux édifices du bas de la côte Sainte-Anne. Le vent a même soufflé des tisons sur les dormants du chemin de fer d'où est sorti de la fumée²⁴.

L'agglomération de Lisgar comprend une église méthodiste et deux entrepreneurs forestiers qui embauchent chacun de 40 à 50 hommes en 1875. Il y a également deux marchands généraux (William Mitchell et George Moore) et le forgeron John Weare²⁵.

La vie municipale

Depuis cinq ans, Durham-Sud accueille un festival country durant une fin de semaine du mois de juin. La municipalité de Durham-Sud a chapeauté le projet de former une épicerie coopérative. Les citoyens sont membres de la coopérative et l'entreprise fonctionne bien depuis cinq ou six ans.

Évolution démographique

Années	Nombre de personnes
1914	909
1917	998
1920	1013
1923	924
1926	926
1929	824
1934	736
1935	655
1938	617
1944	1092
1947	1212
1954	856

²³ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 61, 63, 64 et 67.

²⁴ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 25, 51 et 58, Carte topographique 31-H-09 de 1950, Department of National Defence et Refonte cadastrale de 1895, Bureau de la Publicité et des Droits.

²⁵ Comité de l'album, *Durham-Sud 1865-1990*, p. 50-51 et 55.

1961	880
1971	1117
1982	1050
2009	1051

Sources : Archives de l'Évêché de Nicolet, Rapport financier Saint-Fulgence de Durham 1914-1955
S. A., « La MRC perd 54 habitants », *L'Express*, 8 février 2009, p. 1.

2.2-Les bâtiments principaux et secondaires

2.2.1-Le bâtiment principal

Pour la municipalité de Durham-Sud, 76 bâtiments patrimoniaux ont été répertoriés. Ils se retrouvent concentrés sur trois rues de cette municipalité²⁶. On compte 21 bâtiments sur la rue Principale, 11 sur la rue de L'Hôtel-de-ville, 9 sur la rue de l'Église et 6 sur la route 116. On constate aussi que le volume des maisons est plus imposant sur la rue de l'Hôtel-de-Ville puisqu'une gare importante y était présente le long de la route 116, ce qui a favorisé l'établissement d'hôtels et d'auberges dans ce secteur. Il est à noter que cette ancienne gare a été déménagée sur un terrain privé à Melbourne. La rue Principale concentre, quant à elle des bâtiments de type résidentiel à un étage et demi ou deux.

Section « identification du bien »

Catégorie

La catégorie est la cote attribuée à chaque bâtiment et elle tient compte de l'intérêt architectural, patrimonial, culturel et historique du bâtiment. Cette partie a été confiée à des architectes ayant une bonne connaissance du patrimoine.

A : Intérêt patrimonial exceptionnel reconnu

AA : Intérêt patrimonial exceptionnel

B : État très proche de l'original, intérêt historique et/ou culturel

BB : État très proche de l'original, sans intérêt historique et/ou culturel

BN : État très proche de l'original, sans intérêt architectural

C : Ayant subi des altérations mineures, mais modèle original identifiable

CC : Ayant subi des altérations majeures, mais modèle original identifiable

CR : Ayant subi des altérations majeures, sans respecter le caractère original

D : En rupture (ne respecte pas l'environnement architectural) à conserver

E : En rupture (ne respecte pas l'environnement architectural) à recycler

Une cote a été attribuée pour 76 bâtiments à Durham-Sud. En voici la répartition ainsi que le comparatif pour l'ensemble de la MRC.

²⁶ Voir la carte géoréférencée en annexe.

Répartition selon la cote attribuée aux bâtiments principaux			
	Durham-Sud		MRC
Cote	Nombre	%	%
CC	30	36 %	44 %
CR	12	14 %	10 %
C	16	19 %	19 %
B	7	8 %	2 %
BN	5	6 %	8 %
BB	6	7 %	2 %

Année de construction

L'année de construction est une information souvent difficile à obtenir parce que peu documentée au fil du temps. Nous avons donc indiqué, la plupart du temps, une date approximative et lorsque c'est le cas, on coche le mot **circa** sur la fiche. Voici la répartition selon la date de construction :

Répartition selon la date de construction			
	Durham-Sud		MRC
Période	Nombre	%	%
1851-1900	66	85 %	57,7 %
1901-1950	9	13 %	35,5 %
1800-1850	2	2 %	5,3 %
1951 et +	0	0 %	1,5 %

On constate donc qu'une très forte majorité de bâtiments patrimoniaux répertoriés ont été construits entre 1850 et 1900 comparativement aux statistiques pour l'ensemble de la MRC.

Description stylistique

Au niveau de la description stylistique, 23 styles différents ont été pré-identifiés. Ce sont des styles reliés essentiellement à l'architecture traditionnelle que l'on retrouve principalement en milieu rural. Notons que 76 bâtiments se sont vus attribuer un style. Lorsqu'un bâtiment mélange plusieurs styles et qu'il est difficile de l'associer à un style particulier, nous avons utilisé la catégorie « Autre ». Voici la répartition selon le style architectural :

Répartition selon le style architectural			
	Durham-Sud		MRC
Style	Nombre	%	%
Autre	21	25 %	13 %
Vernaculaire américain	17	20 %	18 %
Maison de colonisation	12	14 %	18 %
Maison à lucarne-pignon	7	8 %	13 %
Québécois (Régency)	6	7 %	3 %
Boomtown	3	4 %	1 %
Pittoresque	3	4 %	1 %
Vernaculaire boîte carrée	2	2 %	4 %
Géorgien	2	2 %	2 %
Queen Ann	1	1 %	1 %
Renouveau classique	1	1 %	1 %
Second empire	1	1 %	1 %

Notons que 12 styles sur les 27 possibles sont présents sur le territoire de Durham-Sud. Parmi les 12 styles présents, quatre le sont davantage, soit : Autre (25 %), Vernaculaire américain (20 %), Maison de colonisation (14 %) et Maison à lucarne-pignon (13 %). Si l'on compare aux statistiques pour l'ensemble des municipalités de la MRC, les quatre styles dominants sont les mêmes.

Implantation

Le logiciel d'inventaire permet d'indiquer le type d'implantation du bâtiment, voici la répartition pour Durham-Sud :

Répartition selon l'implantation du bâtiment			
	Durham-Sud		MRC
Implantation	Nombre	%	%
Isolé	66	90 %	93 %
Jumelé	6	8 %	3 %
Contigu	1	2 %	2 %

Il y a 73 bâtiments dont le type d'implantation est indiqué. Les statistiques nous indiquent donc que les bâtiments principaux répertoriés sont pratiquement tous isolés mais que le pourcentage de bâtiments jumelés est plus important à Durham-Sud que pour l'ensemble des municipalités rurales de la MRC.

Type de plan

Cet onglet permet d'indiquer la forme du plan au sol du bâtiment, voici les statistiques pour le type de plan :

Répartition selon le type de plan au sol du bâtiment			
	Durham-Sud		MRC
Type de plan	Nombre	%	%
Autre	46	61 %	51 %
Plan rectangulaire	14	18 %	30 %
Plan en L	10	13 %	9 %
Plan carré	1	1 %	6 %
Plan en croix	1	1 %	0 %

Les types de plan qui domine sont : Autre (46 %), Plan rectangulaire (14 %) et Plan en L (13 %) et si on compare à l'ensemble de la MRC, on retrouve le même type de plan dominant. Il est à noter qu'il est parfois difficile de choisir le type de plan à partir d'une photo en façade, d'où le haut pourcentage de type de plan « Autre ». Aussi plusieurs bâtiments ayant un plan carré ou rectangulaire à l'origine se sont modifiés par différents agrandissements au fil du temps; ce qui pourrait expliquer le type de plan retrouvé aujourd'hui.

Section « revêtement actuel »

Des informations relatives au revêtement extérieur sont indiquées pour chacun des étages du bâtiment puisqu'il est possible d'avoir différents revêtements sur un même bâtiment. Sur les 76 bâtiments répertoriés à Durham-Sud, 61 ont un étage ou un demi-étage alors que 15 bâtiments ont

deux étages et plus. Voici les statistiques concernant le type de revêtement pour chacun des étages des bâtiments.

Répartition selon le type de revêtement du rez-de-chaussée			
Type de revêtement	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Planche à clin ou déclin de bois	32	42 %	25 %
Déclin de vinyle	28	37 %	31 %
Déclin de Masonite	7	9 %	13 %
Brique	2	3 %	7 %
Déclin d'aluminium	2	3 %	5 %
Déclin vertical de bois	2	3 %	1 %
Déclin d'amiante	1	1 %	2 %
Déclin de Canexel	1	1 %	2 %
Papier brique	1	1 %	1 %

Répartition selon le type de revêtement du premier étage			
Type de revêtement	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Planche à clin ou déclin de bois	30	39 %	25 %
Déclin de vinyle	28	37 %	31 %
Déclin de Masonite	7	9 %	13 %
Brique	2	3 %	7 %
Déclin d'aluminium	2	3 %	5 %
Déclin vertical de bois	2	3 %	1 %
Déclin de Canexel	2	3 %	2 %
Déclin d'amiante	1	1 %	2 %

Répartition selon le type de revêtement des autres étages			
Type de revêtement	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Planche à clin ou déclin de bois	1	1 %	1 %
Déclin de Masonite	3	4 %	0 %

Les statistiques nous indiquent donc que le revêtement de murs extérieurs le plus présent est de type horizontal dans 85 % des cas. Il se répartit en trois types soit le déclin de bois suivi de près du déclin de vinyle et ensuite le déclin de Masonite.

Type d'appareil

Pour chaque étage un onglet permet de choisir la façon d'assembler la maçonnerie soit le type d'appareil. Les statistiques nous indiquent que les 2 bâtiments de briques, répertoriés à Durham-Sud, ont un assemblage de maçonnerie en panneresse.

Fondation

Nous avons également indiqué le type de fondations dans la section de la fiche réservée au revêtement. Notons qu'il est parfois difficile d'obtenir cette donnée à cause du fait que la fondation n'est pas apparente ou encore qu'elle a été recouverte d'une couche de béton.

Répartition selon le type de fondation			
Type de fondation	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Inconnu	38	50 %	29 %
Pierre	24	32 %	33 %
Béton	9	12 %	32 %
Blocs de béton	3	4 %	3 %
Brique	1	1 %	0 %
Autre	1	1 %	0 %

Les statistiques nous indiquent que 50 % des fondations des bâtiments de Durham-Sud sont inconnues, c'est-à-dire non-apparentes. Pour les fondations qui sont apparentes, la pierre domine avec 32 % des bâtiments.

Section « ouvertures »

En ce qui concerne les ouvertures, nous avons indiqué le type d'ouverture pour le rez-de-chaussée, le 1^{er} étage et les autres étages. Il faut aussi noter qu'il n'est pas rare d'avoir des types d'ouvertures différentes sur un même étage. Un onglet « notes » permet de l'indiquer dans la fiche d'inventaire. Voici deux tableaux présentant la répartition des types d'ouvertures pour le rez-de-chaussée et pour le 1^{er} étage.

Répartition selon le type d'ouverture du rez-de-chaussée			
Type d'ouverture	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Guillotine	43	57 %	52 %
À battant	14	18 %	20 %
Coulissante	8	11 %	16 %
À ventail	5	7 %	5 %
Vitre fixe	4	5 %	4 %
Vitraux	2	3 %	1 %

Répartition selon le type d'ouverture du 1^{er} étage			
Types d'ouverture	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Guillotine	44	56 %	55 %
À battant	10	13 %	16 %
Coulissante	8	11 %	15 %
À ventail	6	8 %	6 %
Vitre fixe	1	1 %	1 %
À bascule	1	1 %	1 %
Vitraux	2	1 %	1 %
Autre	1	1 %	1 %

Répartition selon le type d'ouverture des autres étages			
Type d'ouverture	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Guillotine	3	4 %	3 %
Vitre fixe	1	1 %	1 %

Les 3 principaux types d'ouvertures retrouvés à Durham-Sud sont la fenêtre à guillotine que l'on retrouve sur 57 % des bâtiments, soit la grande majorité. Ensuite, il y a la fenêtre à battant que l'on retrouve sur 18 % des bâtiments puis la fenêtre coulissante que l'on retrouve sur 11 % des bâtiments.

Section « toit »

Une autre section de la fiche nous indique la forme de la toiture ainsi que le type de revêtement de la toiture. Toujours dans cette section, on y indique également le type de tourelle d'un bâtiment, trois en possèdent une. Une attention a aussi été apportée au type de lucarne que possèdent certains bâtiments. Voici la répartition selon la forme du toit.

Forme du toit

Voici un tableau de la répartition selon la forme du toit.

Répartition selon la forme du toit			
Forme du toit	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
À deux versants	49	64 %	51 %
À deux versants à lucarne-pignon	13	17 %	20 %
À deux versants avec appentis	5	7 %	3 %
À deux versants à demi-croupe	4	5 %	4 %
À deux versants avec retour de larmier	1	1 %	1 %
À la Mansart	1	1 %	3 %
À quatre versants	1	1 %	5 %
En croupe	1	1 %	2 %
Plat	1	1 %	6 %

Les deux formes de toits les plus présentes à Durham-Sud sont les même que pour l'ensemble de la MRC, soit le toit à deux versants et le toit à deux versants à lucarne pignon, par contre le toit à deux versants est présents dans de plus grandes proportions soit 64 % comparativement à 51 % pour la MRC.

Revêtement du toit

Voici la répartition selon le revêtement de toiture.

Répartition selon le revêtement du toit			
Type de revêtement du toit	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Tôle de grange	50	66 %	52 %
Bardeaux d'asphalte	12	16 %	21 %
Tôle pincée	4	5 %	6 %
Tôle à la canadienne	3	4 %	5 %
Ardoise	2	3 %	1 %
Bardeaux de cèdres	1	1 %	0 %
Goudron	1	1 %	3 %
Tôle architecturale	1	1 %	6 %

Le revêtement le plus utilisé est la tôle de grange que l'on retrouve sur 66 % des bâtiments comparé à 52 % pour la MRC. Les bardeaux d'asphalte se retrouvent sur 16 % des bâtiments

comparé à 21 % pour la MRC. La tôle de grange est un matériau peu coûteux et assez facile à installer mais n'a pas la qualité des autres types de tôles à toiture et qui ne respecte pas les caractéristiques esthétiques

Forme de tourelle

Voici la répartition selon la forme de tourelle.

Répartition selon la forme de tourelle			
Forme de tourelle	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Carrée	2	3 %	3 %
Polygonale	1	1 %	1 %

Trois bâtiments sur les 76 répertoriés possèdent une tourelle. Pour deux d'entre eux, il s'agit de la tourelle carrée alors qu'un bâtiment possède une tourelle polygonale. Compte tenu de sa rareté dans le paysage architectural de la MRC, une attention particulière devrait être accordée aux bâtiments en possédant.

Forme de lucarne

Voici la répartition selon la forme de lucarne

Répartition selon la forme de lucarne			
Forme de lucarne	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
À pignon avec débord	17	22 %	15 %
Pignon	11	14 %	19 %
En chien assis (en appentis)	5	7 %	6 %
À croupe	4	5 %	2 %
À fronton	1	1 %	1 %
À pignon sans débord	1	1 %	2 %

Parmi les 39 lucarnes répertoriées, deux types dominent largement la municipalité de Durham-Sud. Il s'agit de la lucarne à pignon avec débord qui est présente sur 17 bâtiments et représente 22 % des formes de lucarnes présentes. Suit ensuite la lucarne de type pignon, présente sur 11 bâtiments et qui représente 14 % de l'ensemble des modèles. Pour l'ensemble de la MRC, les mêmes lucarnes dominent mais de façon inverse comme le montre le tableau plus haut. La lucarne est un élément d'architecture important qui fait la particularité de certains styles architecturaux. Il est fréquent de voir disparaître les lucarnes lors d'une rénovation majeure de toiture, une attention devrait être mise sur cet élément important.

Section « détails architecturaux »

Une section importante est celle des détails architecturaux. On parle donc des éléments architecturaux à proprement dits et des éléments d'ornementation. La présence de certains détails architecturaux et d'éléments d'ornementation est ce qui permet, entre autre, d'identifier le style architectural de la maison mais également l'état d'authenticité de cette dernière selon le nombre de ces détails toujours en place aujourd'hui. L'effet contraire est aussi possible, c'est-à-dire que

lorsque des détails architecturaux sont ajoutés sur un style autre que celui d'origine, le résultat est souvent raté du point de vue de l'esthétique générale du bâtiment, entre autre.

Éléments architecturaux

Voici la répartition des éléments architecturaux.

Répartition selon le type d'élément architectural			
Élément architectural	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Galerie	70	92 %	88 %
Escalier	61	80 %	70 %
Garde-corps	50	66 %	62 %
Planche cornière	37	49 %	36 %
Balcon	23	30 %	16 %
Oriel (Bow-window)	14	18 %	6 %
Lanterneau d'aération	5	7 %	3 %
Équerre	4	5 %	4 %
Parapet	3	4 %	4 %
Oculus	2	3 %	3 %
Fronton	1	1 %	3 %

Comme les statistiques le démontrent, la galerie et ses composantes ainsi que la planche cornière sont des éléments architecturaux centraux et qui, d'un point de vue fonctionnel et esthétique, participent grandement à la valeur patrimoniale des bâtiments. La présence d'autres éléments tels le balcon, l'oriel et le lanterneau d'aération devraient également faire l'objet d'une attention particulière. D'autant plus que ce sont des éléments qui demandent un certain entretien et à être changés à certains intervalles selon la qualité de l'entretien qui aura été fait sur ses éléments.

Ornements

Voici la répartition des éléments d'ornementation.

Répartition selon le type d'élément d'ornementation			
Type d'ornementation	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Cheminée	61	80 %	76 %
Barrotin	44	58 %	46 %
Linteau	36	47 %	37 %
Équerre décorative	26	34 %	25 %
Corniches	17	22 %	21 %
Lambrequin	15	20 %	4 %
Volet	15	20 %	25 %
Imposte	9	12 %	12 %
Modillon	6	8 %	8 %
Contre marche décorative	5	7 %	12 %
Clef de voûte	3	4 %	2 %
Couronnement d'ouverture	3	4 %	7 %
Mat	3	4 %	3 %
Corbeau	2	3 %	1 %
Ornement de pignon	2	3 %	2 %
Pilastre	2	3 %	1 %
Vitraux	2	3 %	2 %

Voussoir	1	1 %	1 %
----------	---	-----	-----

Il est intéressant de constater qu'à Durham-Sud, les six éléments d'ornementation les plus présents le sont dans des proportions plus élevées que pour l'ensemble de la MRC. Les éléments d'ornementation sont la plus part du temps décoratifs mais si on les enlève ou en change les proportions, on coupe dans la qualité ainsi que dans la valeur esthétique et financière du bâtiment. Chacun de ces éléments est donc important à conserver.

Nombre et type d'enseigne

La section des détails architecturaux nous informe également sur le nombre et le type d'enseigne présente sur un bâtiment donné. Les enseignes sont souvent associées à la présence d'un commerce dans le bâtiment. Une enseigne de type murale à plat a été répertoriée à Durham-Sud.

Section « éléments patrimoniaux et photo ancienne »

Dans la section éléments patrimoniaux et photo ancienne, on retrouve différentes informations relatives à l'analyse patrimoniale du bâtiment ainsi qu'aux éléments d'origine du bâtiment.

Intérêt patrimonial

L'analyse des bâtiments par la firme d'architectes Demers-Pelletier a permis de faire ressortir dans cette case les éléments qui contribuent à faire l'intérêt du bâtiment du point de vue patrimonial. Parmi les éléments tenus en compte, on retrouve son ancienneté, sa vocation d'origine, les usages du bâtiment au cours des années, sa rareté, les faits historiques qui y sont associés, son style, ses matériaux, ses transformations, son emplacement géographique, son environnement, etc. Afin de garder une certaine uniformité dans l'analyse et faciliter la comparaison des commentaires, des commentaires types ont été établis. Aucune statistique n'est compilée pour l'intérêt patrimonial. Nous vous invitons donc à consulter les fiches d'inventaires pour connaître l'intérêt patrimonial.

État d'authenticité

L'état d'authenticité d'un bâtiment se détermine en fonction du nombre d'éléments et de caractéristiques conservés par rapport à son origine. L'état tient aussi compte des caractéristiques associées au style architectural du bâtiment qui ont été conservées. Il peut arriver aussi que plusieurs interventions et ajouts aient été faits sur un bâtiment, mais sans lien avec le style d'origine, ce qui diminue d'autant l'authenticité. Afin de garder une certaine uniformité dans l'analyse et faciliter la comparaison, des commentaires types ont été établis. Aucune statistique n'est compilée pour l'intérêt patrimonial. Nous vous invitons donc à consulter les fiches d'inventaires pour connaître l'état d'authenticité.

Recommandations

Nous souhaitons, dans le cadre de l'analyse de chaque bâtiment par l'architecte, que soient émises des recommandations quant aux interventions à faire. Il s'agit d'indiquer au propriétaire du bien quels sont les éléments architecturaux auxquels on devrait apporter une attention particulière afin de conserver la valeur patrimoniale du bâtiment. Il peut s'agir des revêtements et finis extérieurs, des ouvertures, des éléments décoratifs, etc. Aucune statistique n'est compilée pour les recommandations. Nous vous invitons donc à consulter les fiches d'inventaires pour connaître l'état d'authenticité.

Photo ancienne

La fiche d'inventaire électronique permet d'y associer plusieurs photos dont des photos anciennes et lorsque l'on imprime la fiche, une photo ancienne apparaît dans cette case. Bien que peu de bâtiments possèdent des photos anciennes associées pour l'instant, lorsqu'il est possible d'en avoir, elles constituent une source d'informations exceptionnelles pour un propriétaire qui veut intervenir sur son bâtiment en se rapprochant des caractéristiques d'origines.

Utilisation d'origine

La fiche nous permet d'indiquer l'utilisation actuelle du bâtiment mais aussi son utilisation d'origine. Pour le moment, 4 entités répertoriés ont une utilisation d'origine d'indiquée.

Revêtement d'origine du rez-de-chaussée, du 1^{er} étage et des autres étages

À l'aide d'un menu déroulant, il est possible d'indiquer les revêtements d'origine du rez-de-chaussée et des autres étages dans les cas où les revêtements d'origine ont été remplacés. Cette information peut être obtenue à l'aide d'une photo ancienne ou directement du propriétaire. Pour Durham-Sud, nous n'avons pas été en mesure d'indiquer les revêtements d'origine, mais on constate que plusieurs bâtiments répertoriés ont toujours le même type de revêtement d'origine, soit le déclin de bois.

Section « protection et distinction »

La dernière section de la fiche est intitulée protection et distinction et est utilisée pour indiquer les différents statuts de protection inscrits et dont peut faire l'objet un bien patrimonial selon la Loi sur les biens culturels du Québec et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Il peut s'agir d'un statut municipal, provincial ou de MRC (schéma). On retrouve aussi des informations sur les prix et les distinctions qu'a pu recevoir le bien répertorié.

Statut de protection

Les bâtiments patrimoniaux peuvent faire l'objet d'une protection provinciale ou municipale selon la Loi sur les biens culturels. À Durham-Sud, aucun bâtiment ne possède de protection en fonction de la Loi sur les biens culturels.

Autres types de protection

Il existe également d'autres types de protection qui ne font pas l'objet de la Loi sur les biens culturels mais font plutôt référence à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). On parle par exemple du PIA ou du PAE. Aussi, le schéma d'aménagement de la MRC peut indiquer certains biens qui doivent faire l'objet d'une protection de la part de la municipalité. Voici les statistiques concernant les autres types de protection.

Répartition selon les autres types de protection			
	Durham-Sud		MRC
Type de protection	Nombre	%	%
Municipale règlement de zonage	5	6 %	4 %
MRC schéma d'aménagement	1	1 %	5 %

Prix et distinction

Certains bâtiments répertoriés dans la MRC ont reçu des prix ou distinctions. Pour Durham-Sud on n'en retrouve aucun.

2.2.2 - Le bâtiment secondaire

Dans la conception du logiciel d'inventaire Minesko, nous souhaitions pouvoir répertorier également les bâtiments secondaires qui sont souvent peu documentés puisque l'intérêt se concentre sur le bâtiment principal. En milieu rural, les bâtiments secondaires ont un rôle important puisqu'ils sont nombreux et leur morphologie et leur emplacement correspondent aux différentes fonctions liées à l'exploitation agricole et animale. Les bâtiments agricoles répertoriés sont ainsi directement reliés au bâtiment principal dans l'inventaire. On peut associer jusqu'à trois bâtiments secondaires pour un bâtiment principal. Les informations colligées sont moins nombreuses que pour un bâtiment principal mais elles nous permettent d'en évaluer l'intérêt patrimonial assez rapidement. Notons que 39 bâtiments secondaires ont été répertoriés pour les 76 bâtiments principaux de Durham-Sud.

Usage

À l'aide d'un menu déroulant, on peut indiquer l'usage du bâtiment secondaire. Voici la répartition statistique selon le type d'usage des bâtiments secondaires.

Répartition selon le type d'usage			
Type d'usage	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Garage	20	50 %	41 %
Grange	9	23 %	19 %
Atelier	5	13 %	13 %
Étable	4	10 %	12 %
Dépendance	1	3 %	6 %

Les usages dominants pour les 39 bâtiments secondaires répertoriés, sont le garage à 50 %, suivis de la grange à 23 % et de l'atelier et l'étable à 13 % et 10 % respectivement. L'ordre d'importance des usages est la même que pour l'ensemble des municipalités de la MRC, le pourcentage variant quelque peu.

Type de revêtement

Tout comme le bâtiment principal il est possible d'indiquer le type de revêtement extérieur présent sur le bâtiment secondaire. Par contre, il n'y a pas de différenciation entre les étages. Voici les statistiques de la répartition selon les types de revêtement.

Répartition selon le type de revêtement du bâtiment secondaire			
Type de revêtement	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Déclin vertical de bois	13	33 %	34 %
Planche à clin ou déclin de bois	10	25 %	18 %
Tôle de grange	5	13 %	18 %
Déclin de vinyle	4	10 %	3 %
Bardeau de cèdre	3	8 %	12 %

Papier brique	2	5 %	7 %
Autre	1	3 %	1 %
Déclin d'amiante	1	3 %	1 %

Les types de revêtement dominants pour les bâtiments secondaires répertoriés sont le déclin vertical de bois (la planche de grange) à 33 %, suivi ensuite du déclin de bois à 25 % et de la tôle de grange. En comparaison avec les statistiques pour l'ensemble de la MRC, il semble y avoir un peu plus de revêtement de bois qui n'a pas été recouvert de tôle de grange, comme c'est trop souvent le cas.

Type d'ouvertures

Tout comme pour le bâtiment principal, il est possible d'indiquer le type d'ouvertures présent sur le bâtiment secondaire. Par contre il n'y a pas de différenciation entre les différents étages. Voici les statistiques de la répartition selon le type d'ouverture.

Répartition selon le type d'ouvertures			
Type d'ouvertures	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Vitre fixe	22	55 %	62 %
Coulissante	5	13 %	6 %
Guillotine	4	10 %	12 %
Autre	3	8 %	4 %

Le type dominant des ouvertures est la vitre fixe qui est présente sur 55 % des bâtiments secondaires répertoriés. Suivi de la coulissante à 13 % et de la guillotine à 10 %.

Forme de toit

Tout comme pour le bâtiment principal, il est possible d'indiquer la forme de toit du bâtiment secondaire. Cette donnée est intéressante puisque les toits de granges possèdent plusieurs variantes dont le demi-cercle ou l'ogive qui sont des modèles assez rares. Voici les statistiques de la répartition selon la forme du toit.

Répartition selon la forme du toit			
Forme du toit	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
À deux versants	14	35 %	51 %
En demi-octogone	12	30 %	19 %
À deux versants avec appentis	7	18 %	20 %
En appentis	2	5 %	2 %
En croupe	2	5 %	1 %
À deux versants à demi-croupe	1	3 %	1 %
En demi-dodécagone	1	3 %	2 %

En comparant avec les données pour l'ensemble de la MRC, le même ordre d'importance quant à la répartition de la forme de toit est présent mais dans des proportions très différentes. La forme du toit est intéressante du point de vue architectural puisque les toits de granges possèdent plusieurs variantes dont le demi-cercle, le demi-dodécagone ou l'ogive qui sont des modèles assez rares. Il est donc important de conserver les caractéristiques particulières des toitures des bâtiments agricoles.

Revêtement du toit

Tout comme pour le bâtiment principal, il est possible d'indiquer le revêtement de toit du bâtiment secondaire. Voici les statistiques de la répartition selon le type de revêtement de la toiture.

Répartition selon le revêtement du toit			
	Durham-Sud		MRC
Revêtement du toit	Nombre	%	%
Tôle de grange	36	90 %	91 %
Bardeaux d'asphalte	2	5 %	1 %

Sans surprise, le revêtement de toiture prédominant à Durham-Sud est la tôle de grange qui est présente sur 90 % des bâtiments secondaires. Comme pour les données relatives à l'ensemble de la MRC, la tôle de grange est dominante à la différence qu'à Durham-Sud, on retrouve seulement 2 sortes de revêtement alors qu'on en retrouve 7 pour la MRC.

Éléments architecturaux

La présence de certains détails architecturaux est ce qui permet, entre autres, d'identifier le style architectural du bâtiment secondaire mais également l'état d'authenticité de ce dernier selon le nombre des détails toujours en place aujourd'hui. Les éléments architecturaux sont parfois décoratifs mais si on les enlève, on coupe dans la fonctionnalité même du bâtiment. Voici la répartition selon la présence d'éléments architecturaux sur les bâtiments secondaires de Durham-Sud.

Répartition selon le type d'élément architectural			
	Durham-Sud		MRC
Élément architectural	Nombre	%	%
Planche cornière	14	35 %	28 %
Lanterneau d'aération	6	15 %	8 %
Parapet	2	5 %	3 %
Fronton	1	3 %	0 %
Équerre	1	3 %	0 %

Parmi les 24 éléments architecturaux présents sur les 38 bâtiments secondaires la planche cornière domine avec 35 %, soit le même pourcentage que pour l'ensemble de la MRC.

Ornementation

La présence de certains éléments d'ornementation permet, entre autres, d'identifier le style architectural du bâtiment secondaire mais également l'état d'authenticité de ce dernier selon le nombre des détails toujours en place aujourd'hui. Les éléments d'ornementations sont décoratifs la plupart du temps mais, si on les enlève ou en change les proportions, on coupe dans la qualité et la valeur esthétique même du bâtiment. Voici la répartition selon la présence d'éléments d'ornementation sur les bâtiments secondaires de Durham-Sud.

Répartition selon le type d'ornementation			
	Durham-Sud		MRC
Type d'ornementation	Nombre	%	%
Chambranle	20	50 %	19 %
Cheminée	5	13 %	5 %

Linteau	1	3 %	1 %
Couronnement d'ouverture	1	3 %	1 %
Ornement de pignon	1	3 %	1 %

Parmi les 28 éléments d'ornementation présents sur les 38 bâtiments secondaires la chambranle domine à 50 % suivi de la cheminée à 13 %. Le chambranle est ainsi un élément de détail qui donne une valeur ajoutée au bâtiment que ce soit en termes financier esthétique ou d'authenticité.

2.3-Les cimetières

Une des particularités du logiciel d'inventaire Minesko est la possibilité d'inventorier et de décrire un cimetière sur une fiche conçue spécialement pour ce type de biens patrimonial. Pour Durham-Sud, 3 cimetières de 3 confessions religieuses différentes ont été répertoriés. Il s'agit d'une particularité partagée par une seule autre municipalité de la MRC, soit Saint-Félix-de-Kingsey. Le fait que ces villages se trouvent à la limite des Cantons de l'Est explique en partie ce fait. De plus, ces villages ont une bonne présence de citoyens anglophones, ce qui explique la persistance de lieux de cultes et de cimetières puisque des pratiquants sont toujours présents pour veiller à l'entretien des chapelles et des cimetières.

Section « identification du bien »

Nom

Le nom du bien indique l'appellation commune du bien dans la communauté. Dans le cas d'un cimetière institutionnel, il portera le nom de la fabrique ou de la paroisse dans lequel il est implanté. Pour les cimetières familiaux, on retrouve la plupart du temps le nom de la famille qui y est enterrée ou sur pour lequel le cimetière fut érigé.

Catégorie

La catégorie est la cote attribuée à chaque bâtiment et elle tient compte de l'intérêt architectural, patrimonial, culturel et historique du bâtiment. Pour les cimetières par contre, nous n'avons pas attribué de cote dans le cadre du présent projet. Le logiciel permettrait éventuellement de le faire.

Confession religieuse

Un menu déroulant permet de choisir la confession religieuse auquel le cimetière appartient. À Durham-Sud, on retrouve un cimetière pour chacune des confessions suivantes : Anglicane, Catholique et Église Unie.

Répartition selon la confession religieuse			
Confession religieuses	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Catholique	1	33 %	66 %
Anglicane	1	33 %	21 %
Église Unie	1	33 %	3 %

Année d'implantation

L'année d'implantation est une information parfois difficile à obtenir parce que peu documentée au fil du temps. Nous avons donc indiqué, à l'occasion une date approximative et lorsque c'est

le cas, on coche le mot **circa** sur la fiche. Une case **note** permet de mettre quelques informations textuelles à ce sujet.

Implantation par rapport à l'église

Bien que la majorité des cimetières se retrouvent tout près de l'église et ce, peu importe la confession, on les retrouve parfois plus isolés. Des informations nous permettent parfois de comprendre cet état de fait. Un cimetière *isolé* se retrouvera seul sans la présence d'un édifice religieux sur les terrains voisins. Un cimetière *contigu* se retrouvera sur un lot à côté du terrain de l'église alors que le cimetière *jumelé* se retrouve intégré au terrain de l'église.

À Durham-Sud, les cimetières catholique et anglican sont isolés par rapport à leur église alors que celui de l'Église-Unie est jumelé.

Section « description »

Cette section rassemble un ensemble d'informations nous permettant de bien décrire les éléments particuliers que l'on retrouve dans les cimetières et ce qui en fait un bien d'intérêt patrimonial.

Type de cimetières

À l'aide d'un menu déroulant il est possible d'indiquer sur la fiche d'inventaire s'il s'agit d'un cimetière *institutionnel*, c'est-à-dire qu'il est public et appartient à l'une ou l'autre des 3 confessions religieuses indiquées plus haut. On retrouve aussi des cimetières de type *familial* qui sont de nature privée et concentrent les membres d'une même famille sur un terrain qui leur appartient ou leur ayant déjà appartenu. L'entretien des cimetières familiaux est parfois négligé lorsque la famille n'habite plus la municipalité. À Durham-Sud, les trois cimetières inventoriés sont de type institutionnel.

Répartition selon le type de cimetière			
Type de cimetière	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Institutionnel	3	100 %	55 %
Familial	0	0 %	41 %
Autre	0	0 %	3 %

Présence d'éléments d'intérêt

Cette section permet d'indiquer les éléments d'intérêts que l'on retrouve dans les cimetières. À Durham-Sud, 7 éléments différents sont présents dans les 3 cimetières répertoriés.

Répartition selon le type d'éléments d'intérêt			
Type d'éléments d'intérêt	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Arbre remarquable	2	67 %	52 %
Clôture ornementale	2	67 %	38 %
Pierre tombale ancienne	1	33 %	86 %
Croix en acier	1	33 %	41 %
Dalle	1	33 %	28 %
Calvaire	1	33 %	28 %
Stèle	1	33 %	7 %

Nombre et type d'enseigne

La section description nous informe également sur le nombre et le type d'enseignes présentes dans le cimetière. Les enseignes dans les cimetières nous indiquent le nom du cimetière et/ou de la paroisse qui gère le cimetière. Des affiches nous rappelant des éléments historiques sont présentes dans quelques rares cas. Les cimetières de type familial n'ont aucune enseigne dans la majorité des cas, ce qui rend d'autant plus difficile leur identification lorsque localisés.

Description enseignes

Cette case nous permet d'écrire ce que l'on retrouve d'écrit sur l'enseigne ou encore des notes relatives à l'enseigne comme telle.

Section « Protection et distinction »

La dernière section de la fiche est intitulée protection et distinction et elle est utilisée pour indiquer les différents statuts de protection inscrits dont peut faire l'objet un bien patrimonial selon la Loi sur les biens culturels du Québec. Il peut s'agir d'un statut municipal, provincial ou de MRC (schéma). On retrouve aussi des informations sur les prix et les distinctions qu'a pu recevoir le bien répertorié.

Statut de protection

Comme les bâtiments patrimoniaux, les cimetières peuvent faire l'objet d'une protection selon la Loi sur les biens culturels. Aucun cimetière ne fait l'objet d'une protection à Durham-Sud.

Autres types de protection

Il existe également d'autres types de protections qui ne font pas l'objet de la Loi sur les biens culturels mais font plutôt référence à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). On parle par exemple du PIIA ou du PAE. Aussi, le schéma d'aménagement de la MRC peut indiquer certains biens qui doivent faire l'objet d'une protection de la part de la municipalité. Aucun cimetière ne fait l'objet d'une protection selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) dans les municipalités rurales de la MRC.

Prix et distinctions

À l'aide d'un menu déroulant, on peut identifier certains prix et distinctions que certains biens patrimoniaux possèdent, comme les cimetières. Aucun prix ou distinction n'est attribué aux 3 cimetières répertoriés à Durham-Sud.

2.4 - Les croix de chemin et calvaires

Tel que mentionnée, une des particularités du logiciel d'inventaire Minesko est la possibilité d'inventorier et de décrire une croix de chemin et un calvaire sur une fiche conçue spécialement pour ces types de biens patrimoniaux. Pour Durham-Sud, ce sont 3 croix de chemin qui ont été répertoriées, alors que pour l'ensemble de la MRC, il y en a 51.

Les croix de chemin ont la particularité d'être dans la plupart des cas du domaine privé alors que les calvaires sont souvent situés dans un cimetière ou sur un terrain appartenant à une fabrique religieuse. Ce sont des biens assez fragiles dont l'entretien au fil du temps devient parfois

problématique puisque les croix de chemin sont parfois installées à la demande d'un petit groupe de citoyens sur un terrain dont on a obtenu la permission du propriétaire foncier. Lorsque ce dernier vend sa propriété ou encore que les gens qui l'entretenaient cesse de le faire, leur état se désagrège rapidement jusqu'à sa disparition. Les croix de chemin sont, bien sûr, liées à la religion catholique et apparaissent à différentes époques comme lors des années saintes, tels les jubilé qui reviennent à tous les cinquante ans.

Section « identification du bien »

Afin d'identifier le bien patrimonial, on indique ses coordonnées complètes, soit l'adresse, la ville, la province et le code postal. On indique aussi dans un onglet spécifique la date de révision de la fiche d'inventaire. Parmi les autres informations pour identifier le bien, on retrouve les onglets présentés ici.

Catégorie

La catégorie est la cote attribuée à un bien patrimonial et elle tient compte de l'intérêt architectural, patrimonial, culturel et historique de ce dernier. Pour les croix de chemin et les calvaires, nous n'avons pas attribué de cote mais le logiciel le permettrait.

Année

L'année d'implantation de la croix est une information parfois difficile à obtenir parce que peu documentée au fil du temps. Nous la retrouvons parfois inscrite sur la croix ou incrustée dans la base. Nous avons donc indiqué, à l'occasion une date approximative, lorsque c'est le cas, on coche le mot **circa** sur la fiche. Une case **note** permet de mettre quelques informations textuelles à ce sujet.

Section « description »

Dans cette section, on retrouve un ensemble d'informations descriptives nous permettant d'analyser l'intérêt patrimonial du bien ainsi que son état.

Matériaux de la croix

Le logiciel d'inventaire permet d'indiquer le type de matériaux dont est fait la croix de chemin ou le calvaire. Les trois croix répertoriées à Durham-Sud sont fabriquées à 100 % en acier, alors que pour l'ensemble de la MRC, l'acier représente 24 % des matériaux et le bois 69 %. Deux des trois croix sont fabriquées de façon identique soit en acier avec des fluorescents intégrés. L'une est située au 236 du chemin Nadeau alors que l'autre est située au 300 du rang 10. D'autres croix du même genre sont aussi présentes à L'Avenir et à Ulverton. Il s'agit d'un groupe de pratiquants catholiques qui ont choisi de se doter d'une croix conçue sous le même principe et qu'ils nomment « Croix d'amour ».

Matériaux de la fondation

Le logiciel d'inventaire permet d'indiquer le type de matériaux dont est faite la base de la croix de chemin ou du calvaire. Selon l'étude de Paul Carpentier, dans plusieurs cas, la base ou le

socle de la croix de chemin symbolise la colline du Golgotha (aussi appelé Calvaire) ou Jésus fut crucifié et qui est situé au nord de Jérusalem²⁷.

Répartition selon le type de matériau de la fondation			
Type de fondation	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Ciment	2	67 %	69 %
Pierre	1	33 %	4 %

Le matériau principal de fondation, utilisé pour les croix de chemin de Durham-Sud, est le ciment dans 67 % des cas, tout comme pour l'ensemble des croix répertoriées dans la MRC.

Nom des personnages

Il est possible d'identifier les personnages qui sont représentés sur les croix de chemin et les calvaires. Dans le cas des croix, on retrouve bien sûr souvent le Christ sur la croix mais dans plusieurs cas, il n'y a pas de Christ mais une petite niche installée sur la croix et à l'intérieur de laquelle une statuette représentant Marie, la mère de Jésus, que l'on nomme également la Sainte Vierge, comme c'est le cas pour la croix située sur le rang 10, au coin de la route Ployart.

Matériaux des personnages

Le matériau dans lequel est sculpté, moulé ou fabriqué les personnages présents sur la croix, la plupart du temps, le christ, ont aussi été identifiés lorsque possible. Pour Durham-Sud aucun personnage n'est installé sur les 3 croix répertoriées. Le principal matériau utilisé pour la fabrication des personnages est le plâtre mais spécifions qu'il s'agit la plupart du temps de petites statuettes intégrées à une niche sur la croix, ces statuettes étant davantage présentes que les grands personnages de Jésus faisant la hauteur de la croix.

Présence d'un édicule

Une case est cochée lorsque la croix ou le calvaire sont placés à l'intérieur d'un petit abri, que l'on nomme édicule. Ce n'est pas le cas à Durham-Sud.

Entouré d'une clôture

Une case est cochée lorsque la croix ou le calvaire sont entourés d'une clôture. Ce n'est pas le cas à Durham-Sud.

Positionnement GPS

Puisque certaines croix de chemin sont placées parfois en plein champs ou encore sur le bord de la route, les coordonnées GPS permette de la localiser plus facilement. Cette donnée facilite sa localisation sur une carte par exemple.

Texte (titulus)

Un texte aussi appelé titulus est parfois inscrit sur la croix. Cette case permet de le retranscrire dans la fiche d'inventaire. Ce n'est pas le cas à Durham-Sud.

²⁷ Carpentier, Paul, « Les croix de chemin : au-delà du signe », Ottawa, Musées nationaux du Canada, Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle, 1981, Dossier no 31, p. 351.

Implantation par rapport au bâtiment

Il est possible d'indiquer si la croix ou le calvaire se retrouve isolé ou près d'un bâtiment. Sur les trois croix répertoriées à Durham-Sud, 2 sont situés près d'une résidence alors que l'autre est isolée. Malgré ce fait, cette dernière fait tout de même l'objet d'un entretien.

Présence de symboles

Pour comprendre la symbolique²⁸ associée à une croix de chemin ou un calvaire, il suffit de connaître l'histoire de la passion du Christ, racontée dans les évangiles. Les symboles présents sont pratiquement tous liés à un moment précis de ce récit, de la trahison de Jésus par Judas à la crucifixion du Christ jusqu'à sa résurrection. Bien sûr, quelques symboles ou objets présents sur les croix actuelles sont des ajouts modernes et liés à la part de créativité de certains des propriétaires ou au mode de vie et à l'environnement immédiat. À Durham-Sud, les croix de chemin sont toutes assez sobres et 3 différents symboles y ont été répertoriés.

Répartition selon le type de symboles			
Type de symboles	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Couleur	2	67 %	27 %
Motifs géométriques	1	33 %	33 %
Statuette dans une niche	1	33 %	29 %

Matériau d'origine

Cette case permet d'indiquer le matériau d'origine de la croix ou du calvaire lorsqu'il est connu.

Section « protection et distinction »

La dernière section de la fiche est intitulée protection et distinction et elle est utilisée pour indiquer les différents statuts de protection inscrits dont peut faire l'objet un bien patrimonial selon la Loi sur les biens culturels du Québec. On retrouve aussi des informations sur les prix et les distinctions qu'a pu recevoir le bien répertorié.

Statut de protection

Bien que les statuts de protection soient associés principalement aux bâtiments, les croix de chemin ou calvaires peuvent faire l'objet d'une protection municipale ou provinciale selon la Loi sur les biens culturels. Cependant, aucune des trois croix répertoriées à Durham-Sud ne fait l'objet d'un statut de protection.

Autres types de protection

Il existe également d'autres types de protection qui ne font pas l'objet de la Loi sur les biens culturels mais font plutôt référence à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), on parle par exemple du PIIA ou du PAE. Aussi, le schéma d'aménagement de la MRC peut indiquer certains biens qui doivent faire l'objet d'une protection de la part de la municipalité. Aucune des trois croix répertoriées à Durham-Sud ne fait l'objet d'un autre type de protection.

²⁸Carpentier, Paul, « Les croix de chemin : au-delà du signe », Ottawa, Musées nationaux du Canada, Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle, 1981, Dossier no 31, pp., 138, 141 et 347 à 378.

Prix et distinction

À l'aide d'un menu déroulant, on peut identifier certains prix et distinction que certaines croix de chemin ou certains clavaires pourraient posséder. Aucun prix ou distinction n'est attribué aux 3 croix de chemin répertoriés à Durham-Sud.

2.5-Les paysages et points de vue

Telle que mentionnée, une des particularités du logiciel d'inventaire Minesko est la possibilité d'inventorier et de décrire un paysage ou un point de vue sur une fiche conçue spécialement pour ces types d'éléments patrimoniaux. Située dans le piedmont appalachien, Durham-Sud a un potentiel intéressant de paysages et de points de vue. Malgré ce fait, un seul paysage (section) a été répertorié et il est situé sur le chemin Mooney.

Section « identification »

Afin d'identifier le bien patrimonial, on indique ses coordonnées complètes, soit la rue, la ville et la province. On indique aussi, dans un onglet spécifique, la date de révision de la fiche d'inventaire. Parmi les autres informations pour identifier le bien, on retrouve les onglets présentés ici.

Nom

Le nom du bien indique l'appellation commune du bien dans la communauté. Dans le cas des paysages, peu de noms existent.

Direction de la vue

Le logiciel permet d'indiquer dans quelle direction se trouve le point de vue ou le paysage qui s'offre à nous. Dans le cas du paysage du chemin Mooney, la direction de la vue est vers l'Est.

Catégorie

La catégorie est la cote attribuée à un bien patrimonial et elle tient compte de l'intérêt architectural, patrimonial, culturel et historique de ce dernier. Pour les paysages et points de vue, nous n'avons pas attribué de cote mais le logiciel le permettrait éventuellement.

GPS de/à

Dans le cas d'une section de paysage, il est possible d'indiquer dans les deux cases réservées à cette fin, deux coordonnées GPS différentes qui représentent le début et la fin de la section de paysage ou d'un tunnel d'arbres.

GPS

Il est également possible d'entrer les coordonnées GPS d'un seul point afin d'indiquer un point de vue ou une percée visuelle particulière.

Année

L'année d'implantation d'un paysage est une information difficile à obtenir parce qu'elle est en constante évolution et se modifie constamment au contact de l'homme. Il est tout de même possible d'indiquer une date pour un paysage. Lorsqu'il s'agit d'une date approximative, on

coche le mot **Circa** sur la fiche. Une case **note** permet de mettre quelques informations textuelles à ce sujet.

Utilisation actuelle du territoire

Cette case permet d'indiquer l'utilisation actuelle qui est faite du territoire qui s'offre en paysages et en points de vue. Dans le cas du chemin Mooney, il s'agit principalement de terres agricoles.

Section « description »

Dans cette section, on retrouve un ensemble d'informations descriptives nous permettant d'analyser l'intérêt patrimonial d'un paysage ou un point de vue. Il s'agit ici de tenter de caractériser l'expérience visuelle s'offrant à nous.

Caractéristiques géomorphologiques

Dans cette partie, il est possible d'indiquer les formes du relief terrestre qui est observé. À Durham-Sud, la section de paysage du chemin Mooney offre comme relief : colline, montagne et vallée.

Type de vue

Le type de vue observé dépend de plusieurs éléments tels le relief, la végétation et l'occupation du sol. Nous avons utilisé ici la typologie présentée dans le *Guide de gestion des paysages au Québec*²⁹. À Durham-Sud, il s'agit d'une vue ouverte. D'ailleurs, le type de vue dominant dans l'ensemble de la MRC est la vue ouverte. Elle est certainement la plus spectaculaire puisque qu'elle est celle où peu d'éléments viennent obstrués le paysage et offre ainsi un large panorama.

Analyse visuelle frontale

Ce type d'analyse permet de décrire les perspectives et les effets visuels observés. Il s'applique au paysage urbain mais également au paysage rural. Pour le paysage de Durham-Sud, on parlera d'effet d'ouverture.

Échelle de vision

La case concernant l'échelle de vision nous indique la distance approximative de l'élément visuel observé le plus loin que peut porter notre regard. À Durham-Sud, l'échelle de vision est *Grande* (*plus de 10 km*). Pour les 17 paysages de la MRC, 52 % ont une échelle de vision *Grande*

Délimitation du champ visuel

Cette case permet d'insérer une carte en plan ou en coupe qui montre la délimitation du champ visuel à partir d'un ou plusieurs points d'observation. Pour le moment, aucune carte délimitant le champ visuel n'a été intégrée au logiciel Minesko.

Éléments visuels d'intérêt

Cette case permet de choisir parmi un certain nombre d'éléments pré-identifiés, soient ceux qui ont un intérêt d'un point de vue paysager en milieu rural. Une case **note** permet d'inscrire des

²⁹ Sylvain Paquette, Philippe Poullaouec-Gonidec et Gérald Domon : Guide de gestion des paysages au Québec, Gouvernement du Québec, 2008.

commentaires à ce sujet ou de préciser certaines choses. Voici les éléments visuels d'intérêt identifiés pour le paysage localisé à Durham-Sud.

Répartition des éléments visuels d'intérêt			
Éléments visuels d'intérêt	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Forêt mature	1	3 %	73 %
Champs	1	3 %	64 %
Montagne	1	3 %	39 %
Pâturage	1	3 %	33 %
Clôture	1	3 %	12 %
Plantation	1	3 %	9 %
Bâtiment isolé	1	3 %	6 %

Éléments visuels perturbateurs

Cette case permet d'indiquer un certain nombre d'éléments pré-identifiés, soient ceux qui viennent perturber notre champ visuel. Une case **note** permet d'inscrire des commentaires à ce sujet ou de préciser certaines choses. Aucun élément visuel perturbateur n'a été identifié pour la section de paysage de Durham-Sud.

Particularité écologique

On ne peut parler de paysage sans aborder les aspects écologiques de ce dernier. Une case permet d'indiquer, un ou plusieurs éléments écologiques particuliers qui sont observés ou bien inventoriés par le ministère des Ressources Naturelles, de la Faune et des Parcs. À Durham-Sud, on retrouve 2 aires pour la sauvagine, 2 aires de faunes aquatiques, 3 aires pour la flore et une aire de confinement du cerf de Virginie.

Type d'intérêt patrimonial

Une case permet d'identifier un ou plusieurs types d'intérêt patrimonial en lien avec le territoire pour lequel le paysage d'intérêt est répertorié. Comme on le constate, l'intérêt patrimonial des paysages et points de vue répertoriés à Durham-Sud et ceux pour l'ensemble du milieu rural de la MRC se situent essentiellement des points de vue écologique et esthétique.

Répartition selon le type d'intérêt patrimonial			
Type d'intérêt patrimonial	Durham-Sud		MRC
	Nombre	%	%
Esthétique	1	3 %	97 %
Écologique	1	3 %	61 %

Nombre de plans de vision

Une case permet d'identifier le nombre de plans qui s'offre à notre vision lorsqu'on observe un paysage ou un point de vue. Ainsi on pourrait retrouver un champ au premier plan, une forêt dans le 2^e plan tout juste derrière et observer, comme dernier élément de notre champ de vision, une montagne en 3^e plan. Dans le cas de Durham-Sud, on observe jusqu'à un 3^e plan de vision

Section « évolution du paysage »

À l'aide de différentes cases, il est possible de décrire et d'identifier différents éléments permettant de connaître l'évolution du paysage ou du point de vue observé. Les conclusions de cette observation permettent ensuite d'évaluer la valeur patrimoniale du paysage ou du point de vue observé. Dans le cadre de l'inventaire patrimonial, nous n'avons pas fait cette analyse mais le logiciel le permettrait.

Persistance

Une case permet d'identifier ce qui, parmi les éléments visuels observés, sont persistants à travers le temps. Des photos anciennes et des informations historiques nous permettent de le savoir.

Utilisation du sol à l'origine

Cette case permet d'indiquer l'utilisation d'origine qui était faite du territoire qui s'offre en paysage et en point de vue. Plus d'une utilisation à la fois peut être indiquée. De plus, une case **notes** permet de mettre des informations complémentaires concernant l'utilisation du sol à l'origine. Le logiciel ne nous permet pas de faire une analyse statistique de l'utilisation du sol pour le moment.

Section « protection et distinction »

La dernière section de la fiche est intitulée protection et distinctions et elle est utilisée pour indiquer les différents statuts de protection inscrits dont peut faire l'objet un paysage ou un point de vue, selon la Loi sur les biens culturels du Québec. Il peut s'agir d'un statut municipal, provincial ou de MRC (schéma). Notons que nous devons attendre l'adoption de la nouvelle Loi sur les biens culturels pour connaître les différents statuts provinciaux et municipaux qui pourront être octroyés. On retrouve aussi dans cette section des informations sur les prix et les distinctions qu'a pu recevoir le bien répertorié.

Statut de protection

Comme les bâtiments patrimoniaux, les paysages peuvent faire l'objet d'une protection selon la Loi sur les biens culturels du Québec qui est en cours de modification. Aucun paysage ou point de vue ne fait l'objet d'un statut de protection à Durham-Sud.

Autres types de protection

Il existe également d'autres types de protection qui ne font pas l'objet de la Loi sur les biens culturels mais font plutôt référence à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), on parle par exemple du PIIA ou du PAE. Aussi, le schéma d'aménagement de la MRC peut indiquer certains biens qui doivent faire l'objet d'une protection de la part de la municipalité. Aucun paysage ou point de vue de la MRC ne font l'objet d'autres types de protection pour le moment.

Prix et distinctions

À l'aide d'un menu déroulant, on a pré-identifiés certains prix et distinctions que certains paysages et point de vue possèderaient sur le territoire. Aucun paysage n'a reçu de prix ou de distinction.

2.6-Les ponts

Tel que mentionnée, une des particularités du logiciel d'inventaire Minesko est la possibilité d'inventorier et de décrire un pont sur une fiche conçue spécialement pour ce type d'élément patrimonial. Pour Durham-Sud, un pont de fer a été répertorié et il est de type artisanal, c'est-à-dire qu'il ne correspond à aucun modèle officiel. Il est à noter qu'aucun pont couvert en bois n'est présent dans la MRC de Drummond. Nous pensons que les quelques ponts de fer, toujours présents sur le territoire, font partie intégrante des biens patrimoniaux du territoire et donc de nos richesses patrimoniales, et qu'il faut bien les connaître afin d'en assurer la conservation et la mise en valeur pour les générations futures.

Section « identification »

Afin d'identifier le pont, on indique ses coordonnées complètes, soit la rue, la ville et la province. On indique aussi dans un onglet spécifique la date de révision de la fiche d'inventaire. Parmi les autres informations pour identifier le bien, on retrouve les onglets présentés ici.

Nom

Le nom du bien indique l'appellation commune du bien dans la communauté dans le cas des ponts, la plupart du temps un nom existe. Il est à noter que le nom de certains ponts est lié au nom de famille des ministres du transport à l'époque de la construction. D'autres noms évoquent des personnages historiques locaux importants. À Durham-Sud, nous n'avons pas de nom pour le seul pont répertorié.

GPS

Il est également possible d'entrer les coordonnées GPS d'un seul point afin de localiser le pont de façon géographique.

Numéro de structure

Le ministère des transports donne un numéro à chacune des structures qui sont sous sa juridiction, dont les ponts. Il est à noter que le pont répertorié à Durham-Sud n'est pas répertorié sur une fiche patrimoniale du ministère des transports.

Obstacle

Puisque les ponts ne possèdent pas d'adresse civique, le nom de l'obstacle, la plupart du temps, un cours d'eau mais parfois aussi une route ou un chemin de fer permet de le localiser plus facilement. Dans le cas du pont de Durham-Sud, il enjambe la voie ferrée qui longe la route 116.

Catégorie

La catégorie est la cote attribuée à un bien patrimonial et elle tient compte de l'intérêt architectural, patrimonial, culturel et historique de ce dernier. Pour les ponts, nous n'avons pas attribué de cote mais le logiciel le permettrait.

Année

L'année de construction d'un pont est une information que l'on peut parfois observer sur une plaque apposée sur le pont, sinon, la fiche du ministère l'indique lorsqu'elle est connue. Lorsqu'il

s'agit d'une date approximative, on coche le mot **circa** sur la fiche. Une case **note** permet de mettre quelques informations textuelles au sujet de la date. Selon les informations historiques recueillies sur le pont de Durham-Sud, il en est fait mention dans les procès-verbaux de la municipalité en 1877.

Indice patrimonial des structures (IPS)

L'indice patrimonial des structures ou IPS est une cote chiffrée accordée par le ministère des transports et qui résulte de l'évaluation des différents éléments constitutifs d'un pont. Puisque le pont de Durham-Sud n'est pas fiché dans les ponts patrimoniaux du ministère, aucun indice patrimonial ne lui est attribué.

Section « description »

Cette section rassemble un ensemble d'informations nous permettant de bien décrire les éléments particuliers associés à une structure de pont qui en fait un bien d'intérêt patrimonial. Pour élaborer la partie description nous avons utilisé le même langage que celui du ministère des transports.

Concepteur

Une case permet d'inscrire le nom du constructeur du pont. Il s'agit souvent d'un ingénieur à l'emploi du ministère des transports. Pour le pont de Durham-Sud on ne connaît pas cette information pour le moment.

Constructeur

Une case permet aussi d'indiquer le nom de ou des entreprises qui ont participé à la construction du pont répertorié. Pour le pont de Durham-Sud, on ne connaît pas cette information pour le moment.

Type de structure

Les ponts sont considérés comme des structures et celles-ci sont identifiées à l'aide d'un nom et d'un numéro par le ministère des transports. Les éléments principaux permettant cette catégorisation sont le type de poutres utilisées (bois, acier, béton, etc.) ainsi que le type de tablier. Pour le pont de Durham-Sud, on parle d'un pont artisanal avec une structure de type acier et bois.

Type de ponts

Dans la catégorie des ponts à poutres triangulées, divers types de ponts existent et on les classe selon la façon dont on assemble les différentes poutrelles structurales. Pour le pont de Durham-Sud, on ne connaît pas cette information pour le moment.

Nombre de travées

Une case permet d'indiquer le nombre de travées que compte le pont. Une travée est la section de pont qui s'appuie sur un pilier à chacune de ses extrémités. Le pont de Durham-Sud est constitué d'une seule travée.

Longueur des travées

Deux cases permettent d'indiquer la longueur de la ou des travées du pont répertorié. Pour le pont de Durham-Sud, on ne connaît pas cette information pour le moment.

Caractéristiques particulières

Cette case permet de mentionner les caractéristiques particulières liées à la conception et la construction du pont, s'il y a lieu. Dans le cas de Durham-Sud, les particularités sont les piliers en bois soutenant le pont qui semble faits à partir des travées de bois que l'on retrouve sur une voie ferrée. Aussi, son tablier est composé de planches de bois.

Qualité de l'environnement

Cette case permet de décrire l'environnement immédiat du pont en termes quantitatif et qualitatif. Pour ce qui est du pont de Durham-Sud, il est situé un peu à l'extérieur du village et donne accès au chemin Mooney où la nature est encore très présente.

Potentiel de mise en valeur

Cette case permet d'indiquer les éléments particuliers associés au pont et qui pourrait servir à mettre en valeur le pont. À Durham-Sud, une piste cyclable, la Route verte, passe sur le pont.

Utilisation actuelle

Parmi les différentes utilisations actuelles du pont, on retrouve les voitures, le vélo et les équipements agricoles légers.

Matériaux actuels

La structure du pont de Durham-Sud est faite de poutrelles d'acier en « I ».

Revêtement de la chaussée

Cette case permet d'identifier le revêtement de la chaussée que l'on retrouve actuellement sur le pont. Il s'agit de planches de bois dans ce cas-ci. Une case **notes** permet de mettre des commentaires relatifs aux matériaux qui composent la structure et la chaussée du pont.

Nombre de piliers

On retrouve 2 piliers composés de pièces de bois utilisées pour la construction des voies ferrées.

Matériaux des piliers

Dans la MRC, on retrouve principalement le béton et les blocs de pierre à titre de piliers. Pour Durham-Sud, le pont est le seul à avoir des piliers en bois. Une case notes permet de mettre des commentaires relatifs aux matériaux qui composent les piliers du pont.

Utilisation d'origine

À l'origine, on traversait la voie ferrée directement dessus. Suite à des accidents mortels, on a décidé de construire un pont par-dessus cette voie vers 1877.

Nombre et type d'enseigne

La section description nous informe également sur le nombre et le type d'enseignes présentes sur le pont. Bien que les enseignes sur les ponts nous indiquent souvent le nom du pont et le nom du constructeur, aucune enseigne n'est présente près du pont de Durham-Sud.

Section « protection et distinction »

La dernière section de la fiche est intitulée protection et distinction et est utilisée pour indiquer les différents statuts de protection inscrits dont peut faire l'objet un bien patrimonial selon la Loi sur les biens culturels du Québec et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Il peut s'agir d'un statut municipal, provincial ou de MRC (schéma). On retrouve aussi des informations sur les prix et les distinctions qu'a pu recevoir le bien répertorié.

Statut de protection

Les ponts peuvent faire l'objet d'une protection selon la Loi sur les biens culturels. Cependant, aucun d'entre eux ne fait l'objet de protection dans la MRC de Drummond.

Autres types de protection

Il existe également d'autres types de protection qui ne font pas l'objet de la Loi sur les biens culturels mais font plutôt référence à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). On parle par exemple du PIIA ou du PAE. Aussi, le schéma d'aménagement de la MRC peut indiquer certains biens qui doivent faire l'objet d'une protection de la part d'une municipalité. Le pont de Durham-sud ne fait pas l'objet d'autres types de protection.

Prix et distinction

À l'aide d'un menu déroulant on peut identifier certains prix et distinctions que certains biens patrimoniaux possèdent sur le territoire. Aucun pont ne possède de prix ou de distinction dans la MRC de Drummond.

3 - Cartographie, géoréférencement et gestion des données

Dans le cadre du projet d'inventaire, nous souhaitons doter les municipalités d'outils technologiques efficaces pour faciliter une meilleure connaissance des éléments patrimoniaux de leur territoire. La création du logiciel Minesko a constitué la première étape. Il fallait toutefois s'assurer que nos données puissent être partagées et intégrées dans la plateforme de gestion urbanistique utilisée par les municipalités.

La MRC de Drummond et ses 17 municipalités rurales utilisent le logiciel TNT.mips pour consulter la matrice graphique à laquelle a été rattaché le rôle foncier. L'image suivante nous présente l'interface de ce logiciel. On y aperçoit notamment une infobulle apparaître, en haut à droite, dans laquelle ont été ajoutées des informations relatives au bien patrimonial. L'indication voulant qu'il s'agisse d'un bien patrimonial apparaît également à la simple consultation ou impression de la fiche d'évaluation d'un bâtiment. L'officier municipal peut alors consulter la fiche complète de ce bâtiment s'il souhaite davantage de renseignements. Cette intégration aux outils de gestion du territoire existants permet aussi d'assurer la mise à jour des données recueillies et d'assurer une circulation maximale de l'information.

Nous avons également produit des cartes géoréférencées – photo aérienne ou non – pour chacune des municipalités. À l'intérieur des cartes, chaque type de bien patrimonial est identifié par une couleur différente et est positionné précisément. Une infobulle apparaît également lorsque la

souris de l'ordinateur passe sur un lot présent sur la carte et nous donne quelques informations rapides sur le bien.

4 - Réglementation et protection

La réalisation de l'inventaire patrimonial de la MRC est un projet majeur réalisé pour assurer la connaissance de notre patrimoine. Ainsi, après avoir fait de la sensibilisation auprès des élus et des citoyens et après avoir assuré la connaissance en réalisant l'inventaire, nous en sommes à l'étape de la protection. Dans son plan d'action en culture 2011-2013, la MRC de Drummond prévoit proposer aux 17 municipalités rurales la mise en place d'outils réglementaires afin d'assurer la protection du patrimoine. Rappelons également que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine est en révision de la Loi sur les biens culturels et que des modifications pourraient être apportées à certains types de statut. De nouveaux statuts de protection feront sans doute leur apparition.

4.1 - Outils de réglementation et de protection

Le gouvernement du Canada n'a pas de lois et de mécanismes de protection du patrimoine culturel ni de programmes d'aide financière à cet égard. Celui-ci compile toutefois, dans un répertoire, les informations concernant les lieux ayant un intérêt historique et patrimonial sur son site internet *Lieux patrimoniaux du Canada* que l'on peut consulter au www.historicplaces.ca/fr/home-accueil.aspx.

Actuellement, dans la MRC de Drummond, quelques biens patrimoniaux font l'objet de mesures de protection à trois paliers d'intervention différents, soit le provincial, le régional (schéma d'aménagement de la MRC) et le municipal. Au palier provincial, deux bâtiments sont classés bien patrimonial; il s'agit du Manoir Trent et de la Maison Mitchell-Marchessault, tous deux situés à Drummondville. Un objet d'art est aussi classé, soit le tabernacle du maître-autel de l'église de Saint-Eugène. Enfin, une plaque commémorative est installée depuis 1926 sur la rue Principale à L'Avenir devant la maison historique de Jean-Baptiste-Éric Dorion, premier député francophone du comté de Drummond.

Comme le statut de bien classé accordé par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec selon la Loi sur les biens culturels vient avec de l'aide financière et restreint considérablement les interventions sur le bien protégé, très peu de bâtiments font l'objet de ce type de protection. Les principaux outils de protection et de réglementation du patrimoine utilisés dans la MRC de Drummond sont le schéma d'aménagement de la MRC, la citation municipale et le PIIA. Ces outils réglementaires sont décrits dans la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et dans la Loi sur les biens culturels.

4.2 - Biens patrimoniaux reconnus et protégés

Dans son schéma d'aménagement, la MRC de Drummond identifie huit territoires d'intérêt patrimonial situés au cœur de certains villages et appelés les ensembles patrimoniaux. Bien que huit ensembles soient identifiés pour le moment, d'autres pourraient s'ajouter dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement. Aussi, toujours dans le schéma d'aménagement de la MRC sont identifiés certains biens culturels et lieux possédant un intérêt patrimonial et/ou historique

que l'on appelle les éléments patrimoniaux historiques. Sept lieux sont ainsi identifiés pour les 17 municipalités rurales. Enfin, dans ce même schéma sont identifiés des éléments d'intérêt esthétique et écologique dans 13 municipalités. Dans la section *Protection et mise en valeur* du schéma d'aménagement, on mentionne que les « sites d'intérêt doivent faire l'objet d'une attention particulière de la part des municipalités. Celles-ci doivent prévoir des mesures favorisant la sauvegarde des éléments affichant un intérêt historique, culturel, esthétique ou écologique pour la région ».

Du côté des municipalités de la MRC de Drummond, exception faite de la Ville de Drummondville, très peu de municipalités utilisent les outils réglementaires à leur disposition pour assurer la protection de leurs biens patrimoniaux. En lien avec le schéma d'aménagement, les municipalités ont tout de même délimité leur ensemble patrimonial et ont identifié, à l'intérieur de celui-ci, certains bâtiments d'intérêt. Le plan d'urbanisme des municipalités doit considérer cet aspect et contenir des mesures à cet égard.

On retrouve dans le règlement de neuf municipalités rurales de la MRC, principalement dans le règlement de zonage, quelques normes relatives à l'implantation, aux agrandissements et à l'adossement de constructions aux pentes de toits, aux lucarnes et aux ouvertures.

Quelques municipalités sont allées un peu plus loin en utilisant les outils urbanistiques disponibles pour assurer la protection du patrimoine et des interventions de qualité sur ces biens. Les municipalités de Saint-Guillaume et de Saint-Cyrille-de-Wendover sont les seules dans la MRC à posséder un PIIA pour protéger certains biens patrimoniaux, alors que le potentiel est présent dans plusieurs autres villages. Au chapitre des citations municipales en milieu rural, seules les municipalités de Saint-Edmond-de-Grantham, de Saint-Germain-de-Grantham, de Saint-Cyrille-de-Wendover et de Saint-Guillaume utilisent cet outil réglementaire.

4.3 - Utilisation des données de l'inventaire

Comme on l'a vu précédemment, une des caractéristiques du logiciel d'inventaire Minesko est de pouvoir faire des rapports statistiques variés. Il est ainsi possible de bâtir une réglementation tenant compte des différentes particularités associées aux biens patrimoniaux répertoriés. Ainsi, on peut constater une forte présence de certains éléments architecturaux et vouloir en assurer la protection ou encore relever la présence de certains éléments très rares et vouloir en assurer la préservation.

Les données relatives aux biens patrimoniaux répertoriés dans le cadre de l'inventaire (bâtiments, croix de chemin, cimetières, paysages et ponts) pourront donc aider à identifier et à bonifier les données actuelles de la MRC et des municipalités autant au chapitre des zones patrimoniales que de l'identification des différents biens d'intérêt. La MRC prévoit d'ailleurs proposer aux municipalités rurales un canevas de base pour assurer la protection du patrimoine. Deux outils sont privilégiés, soit le plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et la citation municipale.

Voici un tableau synthèse des mesures actuelles prises dans la MRC et du potentiel pour les municipalités rurales d'en faire davantage en matière de protection.

État de situation en termes de protection en milieu rural					
Municipalité	Mesures au plan d'urbanisme	Biens identifiés plan d'urbanisme/ l'inventaire	Nombre de biens cités	Ensemble patrimonial (schéma)	Zone patrimoniale (PIA)
Durham-Sud	oui	5/84	0	possible	possible
L'Avenir	oui	9/97	0	oui	possible
Lefebvre	non	0/46	0	non	citation
NDBC (par.)	non	0/25	0	non	citation
NDBC (vil.)	non	0/17	0	non	citation
St-Bonaventure	non	0/49	0	possible	possible
St-Cyrille-de-Wendover	oui	4/78	5	oui	oui
Ste-Brigitte-de-Saults	non	0/36	0	possible	possible
St-Edmond-de-Grantham	oui	1/46	1	oui	possible
St-Eugène	oui	10/55	1	oui	possible
St-Félix-de-Kingsey	oui	3/81	1	oui	possible
St-Germain-de-Grantham	oui	13/67	1	oui	possible
St-Guillaume	oui	11/131	1	oui	oui
St-Lucien	non	0/36	0	non	citation
St-Majorique-de-Grantham	non	0/16	0	non	citation
St-Pie-de-Guire	non	0/31	0	non	citation
Wickham	oui	2/40	0	oui	possible

5 - Actions et stratégies en matière de patrimoine

Plusieurs avenues s'offrent aux municipalités en ce qui a trait aux différentes actions et stratégies pour assurer la connaissance et la protection du patrimoine mais également sa mise en valeur. Dans la mesure où un bien patrimonial ne peut être utilisé ou mis en valeur, il perd son intérêt pour la conservation. Les ressources humaines et matérielles étant limitées, une bonne stratégie de mise en valeur débute par l'identification de la vocation d'un bien culturel qui donne ensuite un sens à sa conservation. Les sections suivantes traiteront des différentes stratégies à mettre en place à la suite du travail de connaissance qui vient d'être réalisé et des échanges effectués avec les propriétaires, les municipalités et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre du projet d'inventaire.

5.1 – Sensibilisation

La sensibilisation est un élément important d'une stratégie visant à assurer la pérennité de nos richesses patrimoniales. La MRC de Drummond a d'ailleurs amorcé ses actions en patrimoine en 2006 par des rencontres de sensibilisation avec les élus et les fonctionnaires municipaux ainsi qu'avec les citoyens et les propriétaires de biens. Il est important de poursuivre dans cette veine

au cours des prochaines années et d'étendre les activités de même que les outils de sensibilisation à d'autres intervenants du domaine du patrimoine comme, par exemple, les vendeurs de matériaux de construction, les entrepreneurs, les architectes ou encore les assureurs. Une méconnaissance et un manque de sensibilité aux biens patrimoniaux donnent parfois des résultats assez désastreux pour certaines interventions.

5.2 - Expertise et ressources

Lors de ce vaste exercice d'acquisition de connaissances en matière de patrimoine, on a vite constaté le manque d'expertise et de ressources dans la région. Nos discussions avec différents propriétaires et les responsables municipaux nous ont permis de constater que la volonté de faire des interventions de qualité était là, mais que l'expertise et la connaissance du domaine sont problématiques.

Pour répondre à la problématique de l'expertise en matière de patrimoine, des outils ont donc été créés. Par exemple, à l'initiative de la responsable du patrimoine à la Ville de Victoriaville, les agents culturels des cinq MRC du Centre-du-Québec ont conçu un bottin de ressources spécialisées en patrimoine afin d'aider les propriétaires de biens patrimoniaux à trouver les bonnes ressources et l'expertise nécessaire aux travaux qu'ils souhaitent réaliser. Le bottin est disponible sur le site internet de la MRC de Drummond au www.mrcdrummond.qc.ca/Web/Page.aspx?Id=195.

À l'automne 2011, un autre outil très important sera publié par la MRC de Drummond. Il s'agit d'un guide sur l'architecture patrimoniale. En plus de présenter les styles architecturaux que l'on retrouve sur le territoire, quelques éléments importants à conserver et à entretenir, que ce soit certains détails architecturaux, les ornements, les formes de toit, la symétrie, etc., y sont identifiés. Aussi, une liste de documents de référence et un glossaire sont intégrés au guide pour ceux qui veulent aller plus en détail dans les divers aspects traités. Nous pourrions ainsi fournir aux propriétaires de bâtiments patrimoniaux et aux municipalités un guide fort utile avant d'effectuer certains travaux. Il s'agit d'un document d'une facture graphique intéressante pouvant aussi servir d'outil de sensibilisation et de mise en valeur de notre patrimoine. Le guide sera également disponible sur le site internet de la MRC au www.mrcdrummond.qc.ca.

Une tentative de regrouper des propriétaires de bâtiments anciens au Centre-du-Québec a été faite en 2009 et, après environ un an de fonctionnement, le manque de temps à investir par les membres du regroupement pour faire vivre celui-ci et pour le développer a conduit à l'arrêt des activités. Il s'agit d'un projet qui pourrait renaître, car l'échange d'informations est le principal mode d'acquisition des connaissances en matière d'intervention sur les bâtiments pour les propriétaires de ceux-ci.

Parmi les actions qui peuvent être mises en place assez facilement et sans coûts importants figure la formation, qu'elle s'adresse directement aux propriétaires ou encore aux différents intervenants du secteur (entrepreneurs, vendeurs de matériaux, architectes, assureurs, etc.).

5.3 - Aide financière

Le besoin d'aide financière est aussi un élément qui ressort souvent des différentes discussions avec les propriétaires de biens patrimoniaux et avec les municipalités. Un premier constat en matière de soutien financier pour les interventions en patrimoine est que les programmes sont très volatils, c'est-à-dire qu'ils naissent et meurent rapidement ou encore qu'ils sont souvent modifiés par le gouvernement. Parmi les mesures disparues, le Programme de conservation du patrimoine de la Société d'habitation du Québec (SHQ) a donné d'excellents résultats dans plusieurs milieux, comme au centre-ville de Drummondville. Malheureusement, la SHQ a abandonné ce programme.

Le joueur majeur en matière d'aide financière pour des interventions sur le patrimoine est le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, par l'intermédiaire de son Fonds du patrimoine culturel québécois.

Le programme porte le nom de *Volet 2- Bâtiments, sites et ensembles d'intérêt patrimonial significatif*. Selon les caractéristiques du programme consultées en août 2011, on mentionne concernant les biens admissibles :

« La priorité sera accordée aux biens culturels ou aux territoires de l'une ou l'autre des catégories suivantes :

Biens culturels (terrains et bâtiments) ou territoires protégés par une municipalité en vertu de la Loi sur les biens culturels ou d'une autre loi.

Biens et secteurs présentant un intérêt patrimonial particulier :

-désignés dans un plan d'urbanisme et assujettis à des mesures visant leur conservation;»»
ou

-devant faire l'objet d'une évaluation qualitative au moment d'une demande de permis municipal (plan d'implantation et d'intégration architecturale, PIIA);
ou

-susitant une attention particulière de la part d'un conseil municipal (programme particulier d'urbanisme, PPU).

Un énoncé décrivant et présentant la valeur patrimoniale et les éléments caractéristiques des biens sera exigé. Un carnet de santé faisant état des besoins et des travaux à effectuer devra aussi être fourni pour chaque projet ». Ainsi, tout propriétaire d'un bien peut faire sa demande directement auprès du ministère de la Culture s'il est admissible selon les critères mentionnés précédemment.

Parallèlement à ce programme, il existe des ententes de partenariat signées entre le ministère de la Culture et des municipalités du Québec afin de se doter d'une enveloppe budgétaire consacrée en partie à la restauration du patrimoine. Plusieurs millions de dollars sont donc investis en patrimoine dans des villes comme Trois-Rivières et Lévis, par exemple. Selon un agent du bureau régional du Ministère à Trois-Rivières, une directive ministérielle stipule que seules les villes

possédant un arrondissement historique peuvent demander à signer ce type d'entente de partenariat pour le moment. La MRC de Drummond a tout de même fait parvenir une lettre au Ministère lui indiquant son intention de négocier éventuellement un accord de cette nature.

5.4 - Mise en valeur

Plusieurs régions et villes du Québec ont développé des outils visant la mise en valeur de leurs richesses patrimoniales, que ce soit des circuits patrimoniaux, des prix du patrimoine, des répertoires en ligne donnant accès à certaines données patrimoniales, des monographies et ouvrages décrivant certains biens plus importants, des brochures présentant différents aspects, des produits dérivés, etc.

Dans le cas de la MRC de Drummond, nous souhaitons d'abord acquérir les connaissances et offrir ressources et expertise aux municipalités et propriétaires de biens avant de créer des outils de mise en valeur de nos richesses. Le seul projet de mise en valeur prévu au plan d'action en culture 2011-2013 de la MRC est la création d'un site internet consacré au patrimoine de la MRC en 2013. D'abord conçu comme un outil de référence en matière de patrimoine, il pourra néanmoins servir également à la mise en valeur de nos richesses patrimoniales.

6 - Conclusion et remerciements

Bien que le travail réalisé, dont on présente ici quelques faits saillants, se soit étalé sur plusieurs années, le patrimoine est un secteur qui demande une attention de tous les instants afin d'en assurer la pérennité à titre de témoin de notre histoire et de notre identité culturelle. Le patrimoine n'est pas un objet que l'on fixe dans le temps, mais quelque chose qui doit être utilisé pour les besoins d'aujourd'hui et de demain. Le travail d'inventaire comme tel est exhaustif mais il est certain que d'autres biens que nous n'aurions pas repérés pourront s'y ajouter et d'autres disparaîtront à cause de leur abandon, de leur démolition ou encore d'une transformation trop radicale amenant la perte de valeur patrimoniale.

Nous souhaitons donc que toute cette connaissance accumulée sur nos richesses patrimoniales puisse maintenant servir à les faire connaître, les protéger et les mettre en valeur. Pour ce faire, nous devons cependant mettre en place les outils, les services et l'expertise nécessaires à la réalisation de nos objectifs. Les propriétaires de biens culturels sont les principaux intervenants sur nos richesses; il faut leur fournir un maximum d'informations et de soutien. Tout cela ne peut pas être assumé seulement par la MRC. D'autres organisations, tels les municipalités et les différents ministères, doivent aussi accomplir une part des actions à entreprendre.

La MRC de Drummond tient à remercier les nombreuses personnes et organisations qui ont contribué à la réussite du projet d'inventaire patrimonial et sans qui cette masse de renseignements et de données n'aurait pu être colligée et livrée aux municipalités :

-Les propriétaires des biens culturels qui, tout au long du processus, nous ont alimentés d'informations relatives à leurs biens ou encore à leurs différents besoins et préoccupations;

-Nos principaux partenaires financiers que sont le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, par l'entremise d'une entente de développement culturel, la SDED (CLD Drummond), par l'entremise du Fonds de la ruralité, et le gouvernement du Canada, par l'entremise du programme Carrière- été;

-La Corporation Rues principales de Drummondville, par l'entremise de son chargé de projet François Beaulieu et de son directeur Guy Drouin, qui a participé à la conception et à la réalisation du logiciel d'inventaire Minesko;

-La Société d'histoire de Drummond, plus particulièrement Yolande Allard, Véronique Lampron, Jason Thiffault et la directrice Hélène Vallières, pour la réalisation des textes historiques sur chaque municipalité et la recherche de photos et cartes anciennes dans les archives et lors de rencontres avec les propriétaires;

-La firme Demers Pelletier Architectes, plus particulièrement Robert Pelletier et Caroline Boies, pour l'analyse architecturale et l'évaluation de la valeur patrimoniale de chaque bâtiment;

-Les préposés à l'inventaire Marie-Claude G. Leclerc, Guy Cusson et Yan Descheneaux qui ont parcouru tout le territoire de la MRC durant l'été 2009 pour repérer et documenter nos richesses patrimoniales;

-Les nombreux citoyens des municipalités inventoriées qui ont agi à titre de personnes-ressources auprès de la Société d'histoire afin de fournir des informations historiques pertinentes sur les différents biens répertoriés;

-L'informaticien Éric Côté, qui a su traduire nos besoins en matière d'inventaire patrimonial en créant un logiciel y répondant adéquatement;

-La Direction de la Mauricie-Centre-du-Québec du ministère des Transports, plus particulièrement Lévis Leblond, pour le partage d'informations et de connaissances;

-L'Agence de géomatique du Centre-du-Québec pour la réalisation des cartes géoréférencées positionnant chacun des biens répertoriés pour chacune des municipalités;

-Les employés du Service d'évaluation de la MRC de Drummond, Lyne Lampron et Louise Auger, qui ont permis d'intégrer les informations dans les outils de gestion municipale et, surtout, qui effectuent la tenue à jour des informations relatives aux biens patrimoniaux répertoriés, ainsi que l'aménagiste Lucien Lampron et l'urbaniste Jean-Philippe Langlois pour leurs judicieux conseils;

-L'entreprise Communication Jean Dufresne pour la révision et la mise en page de ce document.

7 - Bibliographie

Carpentier, Paul, « Les croix de chemin : au-delà du signe », Ottawa, Musées nationaux du Canada, Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle, 1981, Dossier no 31, pp., 138, 141 et 347 à 378.

Ministère des Transports du Québec, « Orientation ministérielle sur l'indentification et la gestion des ponts à valeur patrimoniale », Québec, 2005.

Paquette Sylvain, Poullaouec-Gonidec Philippe, Domon Gérald et Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, « Guide de gestion des paysages au Québec. Lire comprendre et valoriser le paysage », Québec, 2008.

Site web du ministère des Transports du Québec : www.mtq.gouv.qc.ca.